



Ressources naturelles Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-13

ISBN 0-660-61821-4

Ressources naturelles Canada

Budget des dépenses 2002-2003

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Herb Dhaliwal
Ministre des Ressources naturelles

Table des matières

Section I	Message du Ministre	1
	Déclaration de la direction	3
Section II	Raison d'être	
	Vision	4
	Un programme de développement durable de RNCan pour le XXI ^e siècle – Priorités du Ministère pour la période de planification	4
Section III	Plans et priorités par résultat stratégique	
	Pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	
	1. de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles	7
	2. des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures	12
	3. des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles	24
	4. la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles	34
	5. un ministère géré avec efficience et efficacité	38
Section IV	Organisation	
	A. Responsabilisation	43
	B. Budget principal des dépenses par secteur de responsabilité et résultat stratégique en 2002-2003	45
	C. Plan de dépenses du Ministère	46
Annexes		
	A1. Sommaire des paiements de transfert	47
	A2. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, par résultat stratégique, qui dépasse cinq millions de dollars en 2002-2003	48
	A3. Source des recettes disponibles et non disponibles	51
	A4. Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003	52
	A5. État des résultats du Fonds renouvelable de Géomatique Canada et évolution de la situation financière	53
	A6. Utilisation prévue du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	54
	A7. Prêts impayés	54
	B. Stratégie de développement durable	55
	C. Adresses Internet et Rapports annuels législatifs	56
	Index des sujets traités par résultat stratégique	59

Section I - Message du Ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités pour 2002-2003 de Ressources naturelles Canada (RNCan).

Au Canada, plus de 650 collectivités vivent des ressources naturelles. Beaucoup d'entre elles sont situées dans des régions rurales, en milieu éloigné et dans le Nord, et beaucoup sont autochtones. Le secteur des ressources naturelles apporte une large contribution à l'économie du pays; il représente 12 p. 100 du PIB, soit 106 milliards de dollars, et plus du tiers des exportations canadiennes.



Herb Dhaliwal
Ministre des Ressources naturelles

Nous devons faire en sorte que les ressources naturelles soient mises en valeur et utilisées dans le respect de nos objectifs économiques, environnementaux et sociaux. En adaptant son expertise et ses activités aux besoins des diverses régions et en favorisant le partenariat avec des intervenants du secteur public et du secteur privé, RNCan pourra continuer à améliorer la qualité de vie des Canadiens par la mise en valeur durable des ressources naturelles.

L'action de RNCan pour le développement durable s'articule autour de quatre grands axes : les connaissances, les collectivités, l'innovation et l'intendance. La clé de notre succès réside dans le consensus que nous saurons établir par le dialogue et le partenariat avec une foule d'intervenants, comme les provinces et les territoires, les autres ministères fédéraux, les groupes écologistes, les établissements d'enseignement, les Autochtones et l'industrie des ressources naturelles. En ma qualité de ministre des Ressources naturelles, je me réjouis de constater que ces intervenants adhèrent au principe de la responsabilité sociale des entreprises et qu'ils en font un des moteurs de la prospérité économique, de la performance environnementale et du bien-être social du Canada. De plus, le travail que le Ministère accomplit auprès de la collectivité internationale nous donne l'occasion de promouvoir la mise en valeur durable des ressources et d'augmenter la compétitivité du Canada sur les marchés d'exportation.

Le monde évolue vers une société axée sur le savoir et la haute technologie, et c'est pourquoi le Canada a besoin des connaissances qui sont créées et mises en oeuvre avec l'aide de RNCan pour conserver une longueur d'avance dans le domaine de la mise en valeur des ressources naturelles. Le Ministère a créé des programmes importants pour accroître et diffuser les connaissances, comme RNCan en direct et GéoConnexions. Ces initiatives permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès à l'information via Internet et de s'en servir pour prendre des décisions judicieuses au sujet des ressources naturelles.

Soucieux d'aider les collectivités rurales, éloignées, nordiques et autochtones à vivre à l'heure du développement durable, RNCan a mis sur pied le Programme forestier des Premières nations, le Programme des forêts modèles et l'Initiative des collectivités durables, pour ne mentionner que ceux-là. Il entend continuer à faire jouer son expertise dans les domaines des sciences et des politiques pour donner davantage de moyens aux collectivités en quête d'autosuffisance, et pour

résoudre des problèmes qui préoccupent de plus en plus les Canadiens et les Canadiennes, comme celui des eaux souterraines.

Le partenariat avec les intervenants débouche sur le développement de technologies novatrices de calibre mondial. Par exemple, RNCan entend explorer et saisir les possibilités d'action dans l'industrie des sables pétrolifères de l'Alberta ou encore dans de nouveaux domaines, comme la géomatique et la technologie du changement climatique.

Le changement climatique mobilise des efforts considérables. Le Ministère investit dans des programmes stratégiques de recherche-développement; il noue des alliances et des partenariats qui visent expressément à lutter contre le changement climatique. Au pays comme sur la scène internationale, nous continuerons, avec nos partenaires, à tout mettre en oeuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La cogestion, l'intendance partagée et la consultation du public sont, à n'en pas douter, la clé du succès de nos programmes. Nous entendons procéder à de vastes consultations pour solliciter les points de vue des Canadiens et des Canadiennes, des parties intéressées, des provinces et des territoires sur la problématique du changement climatique et sur la stratégie que le Canada devrait adopter pour respecter ses engagements de Kyoto.

Les événements récents ont propulsé au premier plan les questions de la sécurité et de la sûreté. RNCan continuera à collaborer avec le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, d'autres ministères fédéraux et d'autres ordres de gouvernement pour mieux protéger l'infrastructure des ressources naturelles et de l'énergie contre les désastres naturels et les attaques terroristes. Au chapitre de la santé et de la sécurité, RNCan propose des modifications à la *Loi sur les explosifs* et forme un partenariat avec Precarn Incorporated pour employer le nec plus ultra des systèmes intelligents et des systèmes à fibre optique à la détection et au diagnostic des fuites et des ruptures qui se produisent sur les oléoducs et les gazoducs.

En ma qualité de ministre des Ressources naturelles, j'entends faire en sorte que le Canada s'impose sur la scène mondiale comme un chef de file incontestable du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources naturelles. Le Sommet mondial sur le développement durable qui aura lieu cette année sera pour lui une occasion très importante pour exercer ce leadership. En cherchant à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes par la mise en valeur durable des ressources, RNCan donne corps à une des priorités du gouvernement fédéral : faire en sorte que les générations futures puissent elles aussi profiter des retombées économiques, sociales et environnementales de nos ressources naturelles.

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003 de Ressources naturelles Canada.

À ma connaissance, les renseignements dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités du Ministère;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
Bruce C. Holden

Date : _____



Section II - Raison d'être

Une vision pour le secteur des ressources naturelles du Canada
« Améliorer la qualité de vie pour la mise en valeur durable des ressources »

Programme de développement durable dans le secteur des ressources naturelles du Canada au XXI^e siècle - Priorités du Ministère au cours de la période de planification

RNCan a pour mandat de stimuler la mise en valeur durable des ressources naturelles, de manière à répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Pour parvenir à concilier les impératifs économiques, sociaux et écologiques qui interviennent dans la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles, il faut une vision claire et une stratégie pour la concrétiser.

Les occasions abondent, mais le Canada se heurte à des défis de plus en plus complexes, entre autres :

- l'incertitude engendrée par l'évolution du processus de réglementation environnementale, les litiges intentés contre la Couronne par les Premières nations et les revendications territoriales non encore réglées, et son impact sur le climat d'investissement au Canada;
- les problèmes d'accès aux marchés et l'intensification de la course aux investissements et aux marchés, et leur impact sur le développement du commerce;
- la nécessité de respecter les engagements internationaux, notamment ceux que le Canada a pris dans le cadre du protocole de Kyoto et de la convention sur la biodiversité;
- le développement durable des collectivités rurales, autochtones et nordiques, qui n'ont pas les infrastructures, les capitaux, les compétences et les moyens dont elles ont besoin pour diversifier leur économie;
- la nécessité de protéger la population contre les actes terroristes et les catastrophes naturelles, et celle d'assurer la sécurité économique des Canadiens et des Canadiennes et la sûreté des infrastructures essentielles du Canada;
- la mondialisation de l'économie et la déréglementation des marchés financiers, qui entraînent la nécessité de renforcer le système de gouvernance mondial — lois, conventions, traités, institutions et autres mécanismes — afin de nouer des alliances et de resserrer les liens entre les divers intervenants.

À la lumière des priorités établies par le gouvernement du Canada et par suite des consultations qu'il a réalisées auprès des intervenants au moment de l'élaboration de sa Stratégie de développement durable, RNCan a dégagé quatre orientations stratégiques sous le thème *Un*

programme de développement durable pour le XXI^e siècle. Ce programme contribue à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes et à augmenter leur sécurité et leur sûreté. Ces quatre piliers, étroitement alignés sur les résultats stratégiques du Ministère, se renforcent et se complètent mutuellement. Les voici :

- créer les **connaissances** requises et les diffuser afin de pouvoir prendre des décisions équilibrées au sujet de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada, et afin d'augmenter la sécurité;
- amener le secteur canadien des ressources naturelles à augmenter sa contribution à l'économie grâce à l'**innovation**;
- atteindre l'excellence dans l'**intendance** des ressources;
- réaliser le potentiel du secteur des ressources de manière à offrir de nouvelles possibilités économiques et sociales à toutes les **collectivités** canadiennes.

Connaissances – Pour que les retombées sociales, économiques et environnementales du secteur des ressources puissent se perpétuer d'une génération à l'autre, il faut créer, intégrer, diffuser et partager les connaissances qui nous permettront de prendre des décisions équilibrées au sujet de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada. Ce pilier est étroitement aligné sur le résultat stratégique n° 1 décrit à partir de la page 7.

Les connaissances redéfinissent les limites de la croissance économique du secteur des ressources naturelles dans le contexte du développement durable et confèrent un avantage concurrentiel à nos industries. RNCan crée et diffuse de l'information et des connaissances intégrées qui aident le secteur canadien des ressources naturelles à exercer ses activités selon les principes du développement durable et à soutenir la concurrence étrangère.

Innovation – Le Canada doit élever son secteur des ressources naturelles au premier rang de l'innovation s'il veut conserver son avantage concurrentiel sur le plan des produits et des services. Ce pilier est étroitement aligné sur le résultat stratégique n° 2 décrit à partir de la page 12.

L'innovation demeure la voie idéale pour améliorer la performance économique du secteur des ressources naturelles et permettre au Canada d'atteindre ses objectifs sur les plans économique et social, sur le plan de l'environnement et sur le plan de la sécurité. RNCan investit des efforts considérables dans la recherche-développement (R-D), le développement des compétences et la diffusion des connaissances et de la technologie, l'amélioration du climat d'investissement, le développement des débouchés commerciaux et l'accès aux marchés. Il se concentre sur les secteurs d'activité où le Canada a le plus de chances d'être le premier à développer et à exploiter de nouvelles technologies porteuses de développement durable.

Intendance – Incarner aux yeux du monde le modèle d'intendance des ressources et de gestion responsable de l'environnement implique une responsabilité d'ordre mondial, la gestion durable des ressources ainsi que la santé, la sûreté et la sécurité. Ce pilier est étroitement aligné sur les résultats stratégiques n^{os} 3 et 4 décrits à partir des pages 24 et 34 respectivement.

La bonne intendance implique la nécessité de bien saisir et communiquer l'importance des ressources naturelles du Canada (terres, eau, air et biote) pour l'économie, l'environnement et la société. Elle exige un processus décisionnel ouvert et multidisciplinaire, qui favorise la collaboration entre les intervenants. Elle suppose également la prise en compte de nouveaux modèles de gouvernance et l'établissement de partenariats novateurs entre les gouvernements. La gestion des ressources naturelles, le changement climatique, la conservation des ressources et de la biodiversité et le leadership international sont autant de domaines d'intervention dans lesquels RNCan aura des défis importants à relever mais aussi des occasions non moins importantes à saisir.

Collectivités – La vigueur et la sécurité des collectivités sont à la fois une condition essentielle à la compétitivité du Canada et un indicateur de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Ce pilier est aligné sur les résultats stratégiques n^{os} 2 et 4 décrits à partir des pages 12 et 34 respectivement.

RNCan s'emploie à accentuer le développement durable dans les collectivités, à renforcer les partenariats, notamment avec les collectivités autochtones du Canada, à améliorer ses initiatives en ligne qui sont liées aux grandes priorités du gouvernement, à faire progresser l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les collectivités et à augmenter les infrastructures vertes. Il dirige également les efforts pour coordonner l'action du gouvernement fédéral en faveur du développement durable des collectivités.

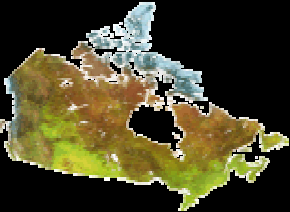
Gouvernance

Pour réaliser son *Programme de développement durable* et concrétiser ses résultats stratégiques, RNCan doit établir des assises solides, mettre en oeuvre des pratiques de gestion novatrices, articuler une vision claire et appliquer les principes démocratiques d'une saine gouvernance, qui sont notamment le respect de la règle de droit, la transparence, l'obligation de rendre compte, l'efficacité et l'efficience, ainsi que la participation de tous les intervenants.

Le Ministère compte sur un personnel qualifié et dévoué, qui constitue son atout le plus précieux. Il supplée à ses capacités internes en science-technologie et dans le domaine des politiques en faisant appel aux ressources et aux idées de ses partenaires des autres gouvernements, des collectivités, des organisations non gouvernementales et de l'industrie. L'établissement de partenariats stratégiques avec les gens et les organisations qui partagent les mêmes objectifs constitue le moyen le plus sûr d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Section III - Plans et priorités par résultat stratégique

Cette section présente les principaux engagements de RNCan regroupés sous les cinq résultats stratégiques et objectifs du Ministère; ceux-ci procurent également la structure de planification et de rapport de la Stratégie de développement durable (SDD). Donc, les engagement principaux de la section III correspondent aux points de suivi de la SDD que l'on peut trouver au site web suivant : <http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev/>.



Résultat stratégique N°1 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles.

Prévisions de dépenses 2001-2002 : 165,7 M\$
Dépenses prévues 2002-2003 : 165,2 M\$
Dépenses prévues 2003-2004 : 161,1 M\$
Dépenses prévues 2004-2005 : 153,3 M\$

Objectifs à court et moyen terme	Indicateurs de rendement
Des connaissances intégrées et facilement accessibles sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Clients satisfaits de la pertinence, de l'accessibilité et de la qualité de l'information. • Degré de sensibilisation du public à l'importance et à la pertinence des secteurs des ressources naturelles, des questions soulevées à leur propos et des activités de S-T que poursuit RNCan dans ce domaine. • Adoption de technologies et de pratiques mises au point avec l'aide de RNCan.
Une plus grande coopération et un meilleur consensus, sur les plans national et international, à l'égard de questions, de politiques, d'objectifs et de mesures concernant le développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des activités multipartites nationales et internationales en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci. • Effet de levier des projets de S-T partagés de RNCan.
Des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des initiatives fiscales, réglementaires et volontaires en matière de développement durable, et influence exercée sur celles-ci. • Influence sur la réglementation des recommandations basées sur la S-T de RNCan.

Ce que nous voulons réaliser

Créer et partager les connaissances – RNCAN en direct (RED) est une vaste initiative qui aide le Ministère à servir l'intérêt public et à réaliser les priorités gouvernementales. Elle modifie du tout au tout la façon dont le Ministère offre en direct ses programmes et ses services aux Canadiens. RNCAN peut dorénavant intégrer l'information et les connaissances sur les ressources naturelles qui recoupent les politiques et disciplines scientifiques, et permettre aux Canadiens et Canadiennes d'y avoir accès. Grâce à ce service en direct et axé sur les clients, les Canadiens pourront prendre de meilleures décisions économiques, sociales et environnementales touchant le développement durable des ressources naturelles.

Quand il a lancé RED, RNCAN s'est engagé à modifier ses façons de faire. Ainsi, il vérifiera ses pratiques de



cyber-gouvernement, ce qui l'aidera à dresser des plans d'amélioration. Au cours de la période de planification, RNCAN mettra à jour son cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats, et il entreprendra une évaluation des risques ainsi qu'une étude d'évaluation.

RNCAN participe à l'initiative Gouvernement en direct (GED), et pilotera, au cours de la période de planification, l'élaboration de la grappe de S-T du Point d'accès Canadiens, un des trois éléments du site du Canada (<http://www.Canada.gc.ca>). Plus qu'un simple portail d'information, cette grappe deviendra une véritable centrale de l'information qui permettra aux Canadiens, aux praticiens de la

S-T, aux entreprises et aux décideurs de mieux se comprendre. Ses grands objectifs sont les suivants : permettre aux Canadiens de se prononcer dans les débats publics sur la S-T; prouver aux Canadiens le bien-fondé et les retombées de la S-T; améliorer les connaissances scientifiques et permettre aux gouvernements et à la société dans son ensemble de s'en servir pour édicter des politiques et prendre des décisions fondées sur des données probantes; favoriser la création de partenariats entre les établissements de S-T au pays et à l'étranger, dans le but de créer de meilleurs produits, services, politiques et règlements et, en bout de ligne, de rendre notre économie plus forte, plus innovatrice et plus concurrentielle. Le Ministère s'emploiera d'abord à intégrer l'information et les connaissances en S-T, en partenariat avec les autres ordres de gouvernement. Il mettra ensuite à contribution les connaissances du milieu universitaire, du secteur privé, des organismes non gouvernementaux et des institutions internationales.

En outre, RNCAN s'est engagé à fournir sept autres services en direct et interdépendants dans le cadre du programme GED.

Mentionnons notamment le secteur de services en direct de S-T de RNCAN de même que la Passerelle des ressources naturelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site :

http://www.nrcan.gc.ca/nrcanonline/gol_f.html

RED coordonne la participation du Ministère à la mise sur pied de la grappe de l'Environnement, des Ressources naturelles, des Pêches, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (ERNPA), dont le thème central est le développement durable. RED

élabore également une stratégie pour participer à d'autres grappes et activités importantes dans le cadre du programme Gouvernement en direct (p. ex. Santé; Innovation; Jeunes; Passerelle d'information pour le consommateur; le Canada et le monde, et les personnes handicapées).

On trouvera plus de renseignements sur RED à l'adresse : <http://www.nrcan.gc.ca/nrcanonline/>.

L'information géospatiale sur Internet

Pour parvenir au développement durable de ses ressources naturelles, le Canada doit tenir compte des facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans ses politiques et dans son processus décisionnel. Pour planifier, exécuter et évaluer ses interventions dans de grands dossiers comme le développement durable des ressources, la santé et la sécurité publiques et la protection de l'environnement, le Ministère se sert des données et de la fonctionnalité de la géomatique. Tout comme l'évolution de la technologie, la qualité des renseignements géographiques revêt une importance cruciale dans la nouvelle économie, et elle permet l'émergence de nouvelles applications plus puissantes qui rehaussent notre efficacité au pays de même que notre compétitivité sur la scène internationale.

À cet égard, le programme GéoConnexions (<http://www.geoconnections.org>), qui en est à la troisième année de développement de son infrastructure, est au coeur des efforts que déploie RNCAN pour rendre accessible l'information géospatiale du Canada sur l'Internet. Annoncée dans le budget fédéral de 1999 et assortie d'un financement de 60 millions de dollars sur cinq ans, cette initiative tisse des partenariats avec les autres organismes fédéraux, de même qu'avec

les gouvernements des provinces et des territoires et le secteur privé. De nombreux avantages de l'information et de la gestion de l'information géospatiale s'obtiennent par une intégration des systèmes, une augmentation de la productivité et une amélioration de la qualité et de l'actualité des données utilisées tout au long des processus. Cette initiative s'insère dans un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats qui fait en sorte que ses activités sont soumises à une évaluation continue. RNCAN continuera de procéder à des évaluations et à des vérifications à intervalles réguliers pour évaluer les risques et les progrès accomplis tout au long de la mise en oeuvre du cadre.

En collaboration avec des partenaires du secteur public, les universités et le secteur privé, le Ministère intensifiera ses efforts en vue d'offrir l'accès en ligne à son information, des technologies innovatrices et des services qui appuient les systèmes nationaux d'information liés à la santé, à l'environnement, aux forêts et au développement durable.



GeoBase, en partie financé par GéoConnexions, est le service d'information géographique de base qui décrit la masse continentale terrestre et marine du Canada. RNCAN gère un budget de 12 millions de dollars par année pour mettre à exécution cette stratégie nationale, la plus importante jamais entreprise par le Conseil canadien de géomatique. Au cours de la période de planification, le Ministère ouvrira un modèle

de distribution de GeoBase qui comprendra de grands éléments comme les réseaux routiers. Cette initiative sera réalisée en collaboration avec d'autres ministères, les provinces et les territoires.

Une nouvelle stratégie nationale sur les forêts/Accord canadien sur les forêts

forêts – L'actuelle Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003) *Durabilité des forêts : Un engagement canadien* de même que *l'Accord canadien sur les forêts* qui l'accompagne se terminent le 1^{er} mai 2003. RNCan fait partie du Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF), et s'emploie à mettre à exécution la décision du CCMF de piloter l'élaboration d'une nouvelle stratégie forestière plus ambitieuse (2003-2008), en partenariat avec la Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts, ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que les autres intervenants qui s'intéressent à l'avenir des forêts du Canada. RNCan coordonne l'apport du gouvernement fédéral (quelque 20 ministères et organismes fédéraux) à cette initiative.

Pour élaborer cette cinquième stratégie et l'accord qui l'accompagnera, il faudra d'abord rédiger un document de discussion sur la vision et les enjeux qui sont prioritaires pour les Canadiens, et réaliser des consultations publiques d'un bout à l'autre du pays. L'évaluation finale



et indépendante de l'actuelle stratégie, qui sera terminée à l'automne 2002, servira de toile de fond aux consultations. La nouvelle stratégie et son accord seront présentés lors du 9^e Congrès forestier national qui se tiendra au début de 2003, bien avant le XII^e Congrès forestier mondial que le Canada accueillera à Québec en septembre 2003

(<http://www.wfc2003.org/>). Les coûts d'élaboration de cette stratégie s'élèvent à 750 000 \$ (2/3 proviennent du gouvernement et 1/3 des autres intervenants, et la partie de RNCan s'élève à 166 500 \$).

On peut trouver de plus amples renseignements à propos de la Stratégie nationale sur les forêts à l'adresse suivante : <http://npsc.forest.ca/strategyx.html>.

Forêt 2020 : rehausser la viabilité à long terme des forêts du Canada –

Forêt 2020, nouvelle vision articulée par le CCMF, a pour objet de rehausser la viabilité à long terme des forêts du Canada, en misant sur une plus grande prospérité sociale et économique, et d'améliorer la conservation de notre patrimoine forestier. Le CCMF surveille les tendances du secteur des forêts au pays et à l'étranger et entretient un dialogue avec un échantillon représentatif de Canadiens pour continuer d'étoffer le concept de Forêt 2020.

Avec Forêt 2020, le Canada veut s'assurer de demeurer un important fournisseur de fibres ligneuses, dont la demande sur la scène mondiale est toujours croissante, et s'imposer comme chef de file de la conservation des forêts et de la stabilité de ses collectivités. Ce concept, qui vient s'ajouter à la Stratégie nationale sur les forêts (1998-2003) et à l'Accord canadien sur les forêts, comporte une démarche en trois volets :

- augmenter notre production de fibres ligneuses en établissant des plantations d'arbres à croissance rapide, et en augmentant la production de bois dans les forêts secondaires;
- maintenir la conservation de l'écosystème forestier à un niveau acceptable sur le plan scientifique et social;
- favoriser une plus grande stabilité et une plus grande autonomie des collectivités, grâce à l'utilisation judicieuse de toutes les ressources forestières.

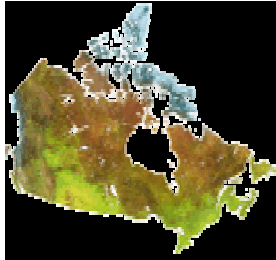
La possibilité de rehausser la conservation des forêts sans compromettre notre capacité d'approvisionnement en bois commercial est peut-être le principal avantage de ce projet. Forêt 2020 jette également les bases d'un solide programme d'agroforesterie, puisqu'il prévoit de nouvelles plantations, il contribuera à forger des collectivités fortes et durables et il permettra de diversifier l'économie rurale en conjuguant leadership environnemental, stabilité des collectivités, développement économique et récents progrès de la science et de la technologie pour augmenter et soutenir la contribution des forêts à la qualité de vie de tous les Canadiens.

RNCan s'emploie à concrétiser cette nouvelle approche en collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Lors de la réunion du CCMF qui s'est tenue à Toronto le 18 septembre 2001, les Ministres ont accepté les principes qui régiront la mise en oeuvre de Forêt 2020. C'est le gouvernement fédéral qui élaborera la nouvelle fibre des plantations d'arbres. Dans le budget du 10 décembre 2001, on peut lire que

les ministres de RNCan et d'Agriculture et Agroalimentaire « examineront des initiatives abordables qui favorisent la conversion d'une plus large proportion de l'assise territoriale en cultures de couverture permanentes ou à des fins de conservation, en terres à bois et en plantations d'arbres ». Cette décision découle du fait que le Cabinet a approuvé un Programme de démonstration de plantations d'arbres à croissance rapide dans le cadre du plan d'action Verdir le Canada, le 20 novembre 2001. Les partenaires provinciaux demeurent responsables de l'aménagement des forêts.



En 2002-2003, le Groupe de travail Forêt 2020 du CCMF, que préside RNCan, élaborera un plan de mise en oeuvre de Forêt 2020, des scénarios d'investissement, des modèles de gestion, et un plan de communications. Il poursuivra en outre le dialogue avec le public, notamment avec les personnes qui ont déjà contribué aux discussions préliminaires sur Forêt 2020. Le Ministère accueille toujours dans ses locaux le Secrétariat qui coordonne et soutient les activités de Forêt 2020, dont les coûts pour RNCan sont évalués à 420 000 \$ pour 2002-2003.



Résultat stratégique N° 2 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Prévisions de dépenses 2001-2002 : 279,3 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 198,9 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 193,9 M\$
 Dépenses prévues 2004-2005 : 182,6 M\$

Objectifs à court et moyen terme	Indicateurs de rendement
L'augmentation des occasions d'affaires et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Impact économique de la S-T de RNCan. • Situation de l'emploi et productivité dans l'industrie des ressources et des industries connexes. • Contribution du secteur des ressources naturelles au Produit intérieur brut. • Capitaux investis dans l'industrie des ressources et les industries connexes.
Un accès élargi aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur et pourcentage des exportations de produits associés aux ressources.
Une capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets conjoints avec les collectivités rurales, autochtones et nordiques, et montant des fonds complémentaires recueillis dans le cadre de ces projets. • Nombre d'emplois occupés par des Autochtones et des habitants de collectivités nordiques dans le secteur des ressources naturelles.

Ce que nous voulons réaliser

Pétrole et gaz : voir à constituer un panier énergétique de qualité par des politiques et des technologies

judicieuses – Le Canada, à l'instar des autres pays du monde, continuera d'utiliser des combustibles à base d'hydrocarbures dans un avenir prévisible; il doit donc se doter d'un

panier énergétique à la fois sécuritaire, efficace, fiable et, de plus en plus, écologique. Comme en font foi les engagements énoncés ci-dessous, RNCan poursuivra ses efforts, par le biais de ses politiques et de ses technologies,

pour contribuer à la croissance économique tout en atténuant l'impact environnemental de la production du bitume, du pétrole lourd et du gaz naturel.



Récupération du bitume à partir de résidus

Diversifier la production de pétrole et de gaz au Canada – Les gisements canadiens de sables bitumineux et de pétrole lourd représentent le tiers des ressources pétrolières utiles du monde. On prévoit qu'ils constitueront 48 p. 100 de l'approvisionnement total du Canada d'ici 2010 et qu'ils deviendront un important produit d'exportation aux États-Unis. Pour optimiser les avantages économiques tout en réduisant au minimum les conséquences négatives pour l'environnement, il faut accroître la compétitivité de l'industrie, augmenter l'exportation de produits à valeur ajoutée, améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les autres types d'émissions dans l'environnement. Aussi RNCan investira-t-il 11 millions de dollars par année dans des travaux de S-T qui améliorent le rendement économique et environnemental, comme le développement de procédés pour la production d'huile sèche propre, de méthodes de valorisation durable des résidus des sables bitumineux et de technologies éconergétiques de séparation des mélanges polyphasiques de pétrole, d'eau et de solides. Les émissions de GES par unité de production baisseront de

10 p. 100 d'ici dix ans, et la consommation d'énergie dans le traitement de 5 p. 100 d'ici cinq ans. On trouvera d'autres renseignements à ce sujet à l'adresse Internet suivante : <http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/cwrc/>.

RNCan fait également de la R-D en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, des petites et moyennes entreprises (PME), des universités et d'autres établissements de recherche pour appuyer la réglementation de la production des hydrocarbures au large de la côte est et dans le nord du Canada. Cette réglementation fera en sorte que les futurs projets respectent l'environnement et limitent les effets néfastes des émissions dans l'air et des déversements dans l'eau, tout en optimisant les retombées économiques. En raison du regain d'intérêt pour la production pétrolière et gazière dans le nord, RNCan fera passer son fonds de R-D de 427 000 \$ à 627 000 \$ dès 2002-2003.

Stimuler l'investissement dans l'exploration minérale – Un rôle important de RNCan est de stimuler l'investissement dans l'exploration minérale. Le programme de forage de puits de recherche sur les hydrates de gaz, à Mallik, est un projet de 14 millions de dollars ayant pour but d'évaluer le potentiel et la viabilité de la production d'hydrates de gaz. Cette nouvelle source d'énergie constitue la solution la plus propre aux hydrocarbures classiques. Il s'agit de gaz naturels sous forme solide qui ont été capturés par les glaces que l'on trouve dans les mers peu profondes du monde entier à toutes les latitudes; on les rencontre également dans l'Arctique, associés au pergélisol. Ces gaz sont des formes très concentrées d'énergie donnant 164 fois leur volume solide en gaz. Au cours de l'hiver 2002-2003, RNCan, en partenariat avec

l'industrie canadienne et le Japon, les États-Unis, l'Allemagne, l'Inde et une centaine de scientifiques, forera un puits d'essai et deux puits d'observation dans le delta du Mackenzie en vue de déterminer s'il est possible d'extraire cette source d'énergie prometteuse du pergélisol du Nord canadien.

L'Initiative géoscientifique ciblée (IGC), pour laquelle 15 millions de dollars en trois ans ont été annoncés dans le Budget fédéral 2000, permettra d'acquérir de nouvelles connaissances géoscientifiques sur les zones canadiennes qui présentent de fortes potentialités minérales. L'expérience a démontré qu'un investissement d'un million de dollars pour acquérir et diffuser des connaissances géoscientifiques de cette nature génère en moyenne 5 millions de dollars de nouvelles activités d'exploration.

Des 31 projets entrepris, 26 continueront de produire de nouvelles données sur le terrain et en laboratoire en 2002-2003, la dernière année du programme; c'est le cas, par exemple, des levés géochimiques régionaux qui seront effectués dans les zones d'intérêt du Nouveau-Brunswick, dans le nord-est de l'Alberta et dans le centre de la Colombie-Britannique (610 000 \$ en 2002-2003). Ces levés ont permis de découvrir de nouveaux gîtes minéraux dans plusieurs régions du Canada, et les sociétés d'exploration du secteur privé s'en servent pour cibler leurs activités d'exploration. En outre, les résultats des études géologiques et géophysiques approfondies des milieux de roche meuble et consolidée, dans les régions éloignées ou moins connues de Terre-Neuve, du Québec, du Manitoba, du centre et du nord de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ainsi que dans l'est et le centre du Nunavut ont de fortes chances de circonscrire

de nouveaux terrains propices à la présence de produits minéraux importants. RNCan dépensera 2,2 millions de dollars pour ces études en 2002-2003. L'IGC mettra également l'accent sur la détection des dépôts d'uranium, de diamant, de nickel, d'or, de platine, de plomb et de zinc, de même que sur l'étude de leur origine et de leur mode de formation, dans des projets du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (850 000 \$ en 2002-2003).



RNCan est un chef de file du développement de la S-T, de son déploiement et de son intégration dans le processus d'établissement des politiques et de prise de décisions des gouvernements, de l'industrie et d'autres intervenants.

Il est crucial que les nouvelles données géoscientifiques soient intégrées aux données antérieures et facilement accessibles à l'industrie de l'exploration minérale et aux autres clients. À cette fin, l'IGC investira 130 000 \$ en 2002-2003 dans l'établissement de bases de données et l'amélioration de leur accès. Afin d'assurer le succès de cette initiative, RNCan augmentera de 2,9 millions de dollars, en 2002-2003, la part des services votés consentie à l'IGC. Le Ministère évaluera également l'IGC. Tous les projets de l'IGC sont réalisés en étroite collaboration avec les provinces et les territoires; les universités et l'industrie y participent également. On trouvera plus de renseignements sur l'IGC à l'adresse suivante : http://www.rncan.gc.ca:80/gsc/tgi_f.html.

Créer un climat propice à l'investissement dans les minéraux et les métaux – RNCan joue un rôle actif dans la création au Canada d'un climat propice aux

investissements qui optimisent les retombées économiques, sociales et environnementales durables des ressources minérales pour les Canadiens. Au cours de la prochaine année, RNCAN encouragera l'investissement dans les ressources en minéraux et en métaux du Canada, en donnant de l'information aux investisseurs potentiels du pays et de l'étranger. Il poursuivra son travail sur les questions fiscales en dirigeant une étude du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minérale (fédéral-provincial/territorial-industrie) visant à analyser l'efficacité des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux à l'exploration. RNCAN travaillera aussi avec Finances Canada et l'industrie minière à la bonification des dispositions clés de la fiscalité minière canadienne.

En plus de veiller à l'établissement de saines politiques nationales régissant l'investissement dans les minéraux et les métaux, RNCAN préconise à l'échelle internationale des méthodes d'investissement qui favoriseront la mise en valeur responsable des minéraux dans d'autres pays de façon à attirer des investissements écologiques qui tiennent compte des besoins des collectivités hôtes. Pour ce faire, RNCAN s'appliquera à promouvoir sur la scène internationale des méthodes d'investissement qui sous-tendent la prospérité et la stabilité à long terme du secteur des minéraux et des métaux tout en apportant divers avantages aux Canadiens. À court terme, RNCAN s'emploiera à défendre les méthodes d'investissement du Canada dans bon nombre d'activités internationales, notamment l'Examen des industries extractives de la Banque mondiale et le Projet sur les minéraux, les métaux et le développement durable de l'Institut international du développement durable. Le site suivant donne de plus amples renseignements sur les activités de RNCAN

visant à promouvoir les investissements dans le secteur canadien des minéraux : <http://www.nrcan.gc.ca/mms/daef/invest/>.

Accroître les occasions d'affaires

internationales – Au cours des trois prochaines années, RNCAN continuera de travailler en étroite collaboration avec d'autres ministères, des organismes de développement régional, l'industrie et d'autres intervenants en vue d'élargir le marché d'exportation des biens et des services des producteurs et des fournisseurs canadiens du secteur des ressources naturelles. RNCAN demeurera membre d'Équipe Canada, un partenariat formé de 23 ministères et organismes ayant pour but de développer le commerce et de donner aux entreprises canadiennes un accès entièrement intégré aux services d'exportation du gouvernement du Canada.



Les industries des minéraux et des métaux du Canada sont en première ligne de la mondialisation de l'économie canadienne. La mondialisation de ces industries offre aux PME exerçant des activités complémentaires la possibilité d'étendre leur marché à l'étranger. RNCAN redoublera d'efforts pour aider ces PME à exploiter les occasions d'affaires internationales et procurer ainsi des avantages économiques dans toutes les régions du Canada.

À cette fin, RNCAN participera activement à la conférence et foire commerciale internationale EXPOMIN 2002, qui aura lieu en mai à Santiago, au Chili. Cet événement réunira 43 000 délégués de plus de 35 pays. EXPOMIN 2002 est une occasion idéale de développer de nouveaux marchés pour l'équipement et les

services miniers canadiens. En partenariat avec l'Association canadienne des exportateurs d'équipements et de services miniers, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et Exportation et développement Canada (EDC), RNCan établira un pavillon canadien, assistera les exposants canadiens et fera connaître la culture canadienne. Le programme *Un Canada branché* du gouvernement du Canada financera certaines activités de RNCan.

En collaboration avec d'autres ministères, l'industrie et d'autres parties intéressées, RNCan déterminera s'il convient d'obtenir un statut d'Équipe sectorielle commerciale du Canada (ESCC) pour le secteur des minéraux et des métaux et les industries connexes. Les ESCC sont des initiatives conjointes gouvernement-industrie visant à promouvoir les biens et les services canadiens à l'étranger. La nouvelle ESCC que l'on se propose de former serait chargée de promouvoir l'expertise minière du Canada dans le monde entier.

En collaboration avec le MAECI, Industrie Canada et EDC, RNCan veillera à ce que le Canada soit très présent à l'Indaba 2002, une conférence sur les investissements miniers en Afrique, qui aura lieu au Cap, en Afrique du Sud. La participation du Canada à cette conférence devrait fournir aux entreprises canadiennes de l'industrie des minéraux et des métaux et des secteurs connexes des occasions d'élargir leurs marchés de produits et de services. Par la suite, RNCan aidera ces entreprises à saisir les occasions d'affaires qui découleront de cet événement.

RNCan participera au lancement de NATURALLIA – une nouvelle initiative biennale. Avec l'aide de RNCan, de l'Initiative fédérale de développement économique pour le

nord de l'Ontario, de Développement économique Canada, des organismes de développement commercial et de plusieurs gouvernements provinciaux, NATURALLIA tentera de jumeler 100 entreprises canadiennes des secteurs des minéraux, des métaux et des forêts à 100 entreprises étrangères dans le but de favoriser les occasions d'affaires.



Exposition d'Équipe Canada à la conférence MinE-com qui a eu lieu en avril 2001 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

RNCan aidera aussi les entreprises canadiennes de géomatique et de sciences de la Terre à saisir des occasions d'affaires sur les marchés internationaux et à soumissionner des contrats à l'étranger. Les missions de RNCan visant à explorer de nouveaux marchés ont permis d'améliorer les relations et les ententes bilatérales avec de nombreux pays, notamment l'Arabie saoudite et le Mexique.

Sur le plan de l'énergie, l'établissement du Groupe de travail nord-américain sur l'énergie (GTNAE) est venu couronner les relations bilatérales du Canada avec les États-Unis et le Mexique. Ce groupe trilatéral vise à favoriser la communication et la collaboration entre les gouvernements et les secteurs de l'énergie des

trois pays sur les questions énergétiques et à renforcer le commerce et les interconnexions énergétiques cadrant avec l'objectif du développement durable. Pour l'année à venir, le GTNAE a pour objectifs particuliers de poursuivre l'élaboration de *Situation énergétique nord-américaine*, un rapport qui décrit l'état actuel de l'offre et de la demande et de l'infrastructure énergétiques; d'explorer les questions d'intérêt commun concernant la réglementation nord-américaine de l'électricité, notamment au moyen de consultations auprès des intervenants nationaux; d'adopter des normes, un étiquetage et des procédures d'essai plus uniformes dans le domaine de l'efficacité énergétique en Amérique du Nord; d'explorer les domaines propices à la collaboration trilatérale en S-T; et d'examiner les difficultés entourant le commerce et les interconnexions de gaz naturel en Amérique du Nord.

Positionner le secteur forestier du Canada sur la scène internationale –

Dans le cadre de ses efforts pour accentuer la mise en valeur durable des ressources et ses retombées économiques, RNCan fait en sorte que le Canada puisse promouvoir le concept de l'aménagement durable des forêts dans le monde entier, et maintenir ou améliorer sa position concurrentielle sur les marchés d'exportation de produits forestiers. La science forestière de calibre international qui se pratique au Ministère ainsi que l'élaboration et l'application d'initiatives stratégiques contribuent à atteindre cet objectif. Ces initiatives visent à informer la collectivité forestière internationale du concept canadien de l'aménagement durable des forêts ainsi qu'à élargir et à protéger les marchés traditionnels du Canada contre la menace constante de barrières non tarifaires à l'exportation des produits forestiers.

Concept de l'aménagement durable des forêts – En collaboration avec le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) et le MAECI, RNCan continuera de fournir des avis factuels et éclairés des renseignements et aux ambassades et aux missions du Canada dans le cadre du Programme international de partenariats en foresterie (PIFP) que dirige le CCMF. Ses principaux objectifs sont les suivants : faire contrepoids à l'information négative ou incomplète qui pourrait circuler sur nos forêts dans la collectivité internationale; présenter le Canada comme une nation forestière soucieuse de l'environnement; soutenir le cadre commercial du Canada en faisant la promotion des initiatives et des réalisations canadiennes dans le domaine forestier; prévenir l'érection de barrières commerciales basées sur des politiques forestières; et présenter les produits forestiers comme des ressources écologiques et renouvelables. Un budget de 3,4 millions de dollars a été affecté au PIFP pour une période de cinq ans; le gouvernement fédéral et les provinces en partagent les coûts.

RNCan et les intervenants participeront à un certain nombre d'initiatives d'importance qui visent à répandre dans le monde entier le concept d'aménagement durable des forêts par voie de partenariat, d'échange d'information et de dialogue. Ainsi, ils participeront aux délibérations de la sixième Conférence des Parties (CdP6) à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique en avril 2002; en collaboration avec les 12 pays qui sont parties au Processus de Montréal, ils vont établir et préciser un cadre international de critères et d'indicateurs pour les forêts



tempérées et boréales; ils dirigeront la préparation du rapport final du Programme d'action sur les forêts des pays du G8 lorsque le Canada accueillera le Sommet du G8 en 2002; lors du Forum des Nations Unies sur les forêts, ils chercheront à obtenir un consensus concernant les façons d'encourager l'application de mesures internationales en faveur de l'aménagement durable des forêts; et, d'ici la cinquième session du Forum, en 2005, ils définiront le mandat d'élaborer une entente juridiquement contraignante pour tous les types de forêts.

De plus, le Canada accueillera le XII^e Congrès forestier mondial à Québec, en septembre 2003. Cet événement réunira quelque 5 000 décideurs et experts du secteur forestier provenant de 188 pays et donnera l'occasion au Canada de présenter au monde entier son concept d'aménagement durable des forêts ainsi que ses politiques et ses pratiques. On estime les coûts de cet événement à environ 12 millions de dollars, dont au plus 4 millions seront payés par le gouvernement fédéral et le Québec. Une partie des sommes qui restent à déboursier viendra des commanditaires (3,5 millions de dollars), des inscriptions (3,5 millions de dollars) et des expositions (1 million de dollars).

Protéger les marchés traditionnels et en créer de nouveaux – En partenariat avec le MAECI, RNCan se portera à la défense de l'industrie canadienne des forêts, par suite des mesures commerciales que les États-Unis ont prises à l'encontre du bois d'oeuvre résineux. Plus particulièrement, il aidera le MAECI à contester devant les tribunaux les mesures commerciales et à entretenir le dialogue entre les gouvernements afin de trouver une solution durable au litige. Les coûts seront de l'ordre de 100 000 à 150 000 \$ en 2002-2003.

Afin de conserver l'accès des produits forestiers canadiens aux marchés étrangers, RNCan s'emploiera encore à éliminer les barrières commerciales, qui tiennent dans bien des cas à des raisons phytosanitaires. En plus de maintenir l'accès aux marchés existants, RNCan créera et élargira des marchés d'exportation clés pour les produits forestiers. En 2002-2003, le Ministère entreprendra un programme de développement de débouchés commerciaux axé sur le marché chinois. Des fonds seront alloués à des projets visant à établir des mesures pour accroître la présence de l'industrie sur le marché chinois, à offrir des possibilités de formation dans le domaine forestier aux architectes et constructeurs chinois, à augmenter les activités promotionnelles et à fournir du soutien technique pour régler les questions liées à l'accessibilité et à la réglementation du marché en Chine.

Stimuler la croissance des affaires grâce à une bonne infrastructure communautaire

– RNCan aidera à réaliser des projets axés sur le développement durable (<http://sci.gc.ca>) qui permettront aux collectivités rurales de jouir d'une meilleure qualité de vie et de se doter des outils nécessaires pour prospérer dans la nouvelle économie. Plus de 50 projets à base de partenariats seront mis sur pied en 2002-2003. En voici des exemples :

- Bowen Island, en Colombie-Britannique, est une nouvelle municipalité qui tente de trouver un équilibre entre la santé des êtres humains et celle de l'environnement. Le projet permettra de créer une bibliothèque numérique de données géospatiales.

- La Première nation Eel Ground (Nouveau-Brunswick) reconnaît que la santé et la productivité de la collectivité passent par la protection et la gestion des ressources naturelles que recèle son territoire traditionnel. Le projet appuie le développement du Système d'information géographique (SIG) des Premières nations.

Dans le cadre de l'étude de synthèse qui a été commandée en vue de se pencher sur de nouvelles questions concernant la gestion des terres, le Ministère et les intervenants examineront les éléments requis pour établir une infrastructure efficace et efficiente des droits de propriété sur les terres autochtones, qui met au premier plan l'utilisation et l'entretien du Système d'arpentage des terres du Canada sur les terres des Premières nations; on s'intéressera aux questions entourant les nouveaux régimes de gestion des terres. Le site Internet suivant donne d'autres renseignements sur cette étude de synthèse : <http://www.lsd.rncan.gc.ca>.

Le saviez-vous?

Les collectivités du Canada jouent un rôle de chef de file dans la recherche de nouvelles technologies qui améliorent la qualité de l'air, de l'eau et du sol, protègent le climat et favorisent l'utilisation de ressources renouvelables grâce au soutien des Fonds municipaux verts. Le Fonds d'habilitation municipal vert de 50 millions de dollars sur 7 ans subventionne des études de faisabilité. Le Fonds d'investissement municipal vert de 200 millions de dollars est un fonds renouvelable permanent qui fournit des subventions et des prêts pour la mise en oeuvre de projets environnementaux à caractère innovateur. Plus de 115 projets ont été parrainés jusqu'à maintenant. D'ici mars 2003, le Fonds d'investissement aura versé 20 millions de dollars et le Fonds d'habilitation, 85 millions de dollars. C'est-à-dire 200 études de faisabilité à 100 000 dollars chacune. Le site Internet suivant donne d'autres renseignements à ce sujet : <http://www.fcm.ca/french/communications/nov262001-f.htm>

De plus, par l'entremise de l'Étude du plateau continental polaire, RNCAN dépensera une somme estimée à 2,5 millions de dollars en 2000-2003, dont 1 million de dollars seront recouverts, pour coordonner et fournir des services de soutien logistique aux chercheurs scientifiques dans le Nord. Le site suivant donne de plus amples renseignements sur l'étude du plateau continental polaire : <http://polar.rncan.gc.ca>.

Les eaux souterraines : essentielles mais vulnérables

– L'abondance et la qualité des ressources en eau sont des conditions essentielles au bien-être et à la santé des Canadiens, à la mise en valeur durable des ressources naturelles du Canada de même qu'à la préservation et à la durabilité des écosystèmes. Aussi, RNCAN est-il de plus en plus appelé à mettre sa vaste expertise, notamment en matière de sciences et de politiques, au service de la recherche destinée à résoudre les problèmes d'eau qui préoccupent de plus en plus les Canadiens. Or, pour prendre des décisions éclairées en matière de santé, de sécurité, et de stabilité économique, il faut d'abord mieux comprendre en quoi consiste cette ressource stratégique.



Îles formées de récifs anciens, rivière Attawapiskat (Ontario)

RNCan travaille à un certain nombre de projets en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les universités et les parties intéressées, afin d'approfondir le dialogue sur le large éventail de questions urgentes qui concernent l'eau au Canada. Le Ministère va :

- contribuer à l'élaboration d'un cadre de collaboration sur les eaux souterraines du Canada, pour lequel un conseil consultatif canadien des eaux souterraines sera établi;
- en partenariat avec Environnement Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, contribuer à des évaluations des risques liés à la présence d'éléments potentiellement toxiques dans l'eau;
- intégrer l'imagerie satellitaire aux couvertures géographiques pour permettre au Ministère non seulement d'observer et de cartographier les inondations et d'évaluer les dommages, mais aussi de se doter d'une certaine capacité de prévision;
- évaluer l'impact de méthodes de sylviculture et de l'écotoxicologie des pesticides forestiers sur la qualité de l'eau et la biodiversité des organismes aquatiques, dans le cadre de la contribution de RNCan à la protection du bassin des Grands Lacs (projet *Bassin des Grands Lacs 2020*);
- élaborer, améliorer et appliquer des outils d'aide à l'intégration des processus et à la gestion des eaux afin d'optimiser les procédés industriels, les systèmes de traitement des eaux usées et les systèmes de chauffage et de refroidissement, de manière à réduire leur consommation d'eau, la production d'effluents et la consommation d'énergie;
- effectuer des recherches communes avec les industries minières et énergétiques et divers organismes pour améliorer les techniques de traitement des effluents et la gestion des déchets solides, afin de limiter et de prévenir la pollution de l'eau.

On visitera le site suivant pour trouver d'autres renseignements sur les eaux souterraines :

<http://cgq-qgc.ca/cgsi/index-fr.html>.

Le saviez-vous?

La Moraine d'Oak Ridges, une grande entité topographique située au nord du lac Ontario, est une des sources d'eau souterraine les plus utilisées au Canada. Le programme hydrologique de la Moraine d'Oak Ridges a démontré que la recherche scientifique dans le secteur public peut sensibiliser les gouvernements et le public aux problèmes environnementaux. Ce programme a également montré la valeur des ententes de collaboration à la recherche productive entre les différents ordres de gouvernement et d'autres groupes. Le site Internet suivant donne de plus amples renseignements : <http://sts.gsc.nrcan.gc.ca/orm/index.asp>

Énergie renouvelable pour le développement durable des collectivités

RNCan poursuivra la R-D énergétique qui favorise le développement de technologies utilisant des sources d'énergie renouvelable telles que l'énergie solaire, photovoltaïque et éolienne, la biomasse, des systèmes hybrides ainsi que des systèmes intégrés dans les collectivités éloignées et celles qui n'ont pas accès aux grands réseaux.

Il s'efforcera d'améliorer la fiabilité, la rentabilité ainsi que les avantages sociaux et environnementaux de ces formes d'énergie. Par exemple, d'ici 2005, le programme vise à réduire de 10 p. 100 les coûts des systèmes basés sur des technologies utilisant l'énergie renouvelable, et de 10 p. 100 également la consommation de carburant dans les régions éloignées.



Éolienne de Kincardine, en Ontario (courtoisie de Paul Gipe)

L'énergie éolienne est une source prometteuse d'électricité qui peut jouer un rôle important dans la réduction des émissions de GES et d'autres émissions atmosphériques découlant de la production d'électricité. Dans les régions venteuses, les coûts de production d'électricité à partir de l'énergie éolienne diminuent chaque année, tandis que ceux des méthodes traditionnelles ne cessent d'augmenter. Dans les régions éloignées, l'électricité d'origine éolienne, en plus d'être non polluante, peut être beaucoup plus économique que l'électricité produite par des génératrices diesel. Suite à l'engagement du gouvernement d'investir dans des projets d'énergie éolienne au Canada, le Budget fédéral 2001 proposait une nouvelle mesure incitative en faveur des projets admissibles de production d'électricité d'origine éolienne. Le coût de ce programme de 15 ans pourrait atteindre 260 millions de dollars. Il aidera à fournir une source de revenus stables à long terme et stimulera l'investissement dans les projets d'énergie éolienne de toutes les régions du Canada. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'énergie éolienne, on peut visiter le site suivant :

http://www.canren.gc.ca/icmtmpl/fr_tech_app.asp?pg=286.

En collaboration avec Environnement Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, RNCAN augmentera le niveau de la R-D énergétique dans la planification et le développement durable des collectivités. Au nombre des initiatives qui seront lancées, on compte la mise au point de micro-turbines fonctionnant avec les gaz de méthane émis par les sites d'enfouissement municipaux; l'essai et la caractérisation des émissions de gaz à effet de serre produites par les systèmes de chauffage municipaux; et le développement de logiciels de modélisation pour améliorer les systèmes de gestion des déchets.

Pendant les quatre prochaines années, RNCAN investira 720 000 de dollars dans des travaux de R-D sur les systèmes énergétiques répartis (p. ex. amélioration de l'efficacité et la rentabilité des cycles combinés à micro-turbine), qu'il réalisera avec l'industrie et les services publics. De plus, il a signé un protocole d'entente avec le Département de l'Énergie des États-Unis sur les systèmes répartis.

Le saviez-vous?

Un Centre de solutions énergétiques à guichet unique vient d'ouvrir ses portes à Whitehorse. RNCAN et la Société de développement du Yukon investissent chacun 525 000 \$ sur trois ans dans ce projet qui permettra aux Yukonnais d'avoir facilement accès à des technologies, programmes et services en matière d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et d'énergie verte.

En 2002, le RETScreen® International de RNCAN sera étendu à d'autres modèles relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Cet outil de sensibilisation aux énergies renouvelables, d'aide à la décision et de renforcement des compétences aidera les Canadiens à prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les technologies d'énergie renouvelable et à faire des investissements sûrs dans ce domaine. Il stimulera la croissance de l'industrie des énergies renouvelables en facilitant l'accès aux marchés où le coût des technologies d'énergie renouvelable est concurrentiel. En 2002, une formation complète sur l'utilisation de RETScreen® sera offerte en ligne pour l'apprentissage à distance, et un réseau international de formateurs sera établi pour donner cette formation dans le monde entier dans le cadre d'ateliers locaux et de cours universitaires.

Environ 1 million de dollars (dont 750 000 \$ de RNCAN) seront investis dans ce projet. Plus de 180 pays et presque 19 000 utilisateurs (dont 6 000 Canadiens) utilisent le logiciel RETScreen®, téléchargeable gratuitement à partir d'Internet. On trouvera d'autres renseignements à ce sujet à l'adresse Internet suivante : <http://retscreen.gc.ca/>.

Programmes vedettes du Canada dans le domaine de l'aménagement durable des forêts

– En s'appuyant sur les évaluations des programmes courants, le Ministère applique des mesures visant à renouveler et à faire progresser ses programmes de partenariat vedettes qui appuient le développement durable dans le secteur canadien des forêts. Ce sont le Programme canadien des forêts modèles (PCFM) et le Programme forestier des Premières nations (PFPN).

Depuis sa création en 1992, le PCFM s'est révélé un outil très innovateur pour l'aménagement durable des forêts. Le Réseau canadien des forêts modèles, qui compte 11 forêts à part entière et une forêt modèle auxiliaire, a grandement contribué à l'aménagement durable des forêts grâce à un partenariat multipartite avec l'industrie, le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités, la collectivité des chercheurs et les groupes communautaires locaux.

La prochaine étape du PCFM (2002-2007) sera axée sur le renforcement des activités du Réseau canadien des forêts modèles et la démonstration de son influence sur l'aménagement durable des forêts à l'intérieur comme à l'extérieur des forêts modèles.



Plusieurs moyens seront utilisés à cette fin : la poursuite des travaux pour mettre au point des outils et des processus pratiques basés sur les connaissances et l'expérience acquises pendant les dix premières années du programme; la diffusion des résultats et des connaissances obtenus suite à l'application du programme à l'échelle locale, régionale et nationale; et l'élargissement des partenariats locaux. Le Ministère continuera également à mettre l'accent sur le développement et l'implantation de mécanismes permettant de mesurer les progrès du Canada en ce qui a trait à l'aménagement durable des forêts et d'en rendre compte; il poursuivra également ses efforts pour accroître la capacité des collectivités de participer à des activités d'aménagement durable des forêts. De plus, RNCAN élaborera un cadre de gestion et de responsabilisation basé sur les résultats pour chaque forêt modèle et effectuera une évaluation et une vérification de mi-parcours pendant la période de planification.

Le saviez-vous?

Les partenariats établis dans le cadre du PCFM ont permis de mettre au point des systèmes d'information géographique pour la planification de scénarios relatifs aux forêts et aux ressources, d'effectuer des recherches avant-gardistes sur la faune; d'établir des indicateurs à l'échelle locale pour l'aménagement durable des forêts; de développer d'autres pratiques sylvicoles; d'élaborer des modèles novateurs d'occupation des terres; et d'établir des codes de conduite axés sur la durabilité à l'intention des gestionnaires et des entrepreneurs.

Le PFPN, doté d'un budget de 24,9 millions sur cinq ans, a été lancé en avril 1996 à titre de programme national géré et administré conjointement par RNCAN et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). Il s'agit d'un programme clé de renforcement des capacités qui permet aux

Premières nations de gérer leurs ressources forestières et les rend à même de profiter des possibilités d'aménagement forestier qui se présentent sur la scène locale et régionale.

Suite à une vaste consultation auprès des Premières nations, plusieurs changements ont été proposés aux objectifs actuels, notamment l'amélioration des compétences institutionnelles des Premières nations. Ce programme favorisera, chez les Premières nations, le développement des institutions forestières capables de fournir des services à meilleurs coûts aux collectivités, de collaborer avec l'industrie pour augmenter l'accès aux ressources, de participer à l'élaboration des politiques, de coordonner la formation en foresterie dans les régions et d'augmenter les travaux de recherche et de mieux les cibler. Le programme multipliera les possibilités de gérer les terres forestières que les Premières nations possèdent et contrôlent hors des réserves. Ce changement s'impose en raison de l'augmentation considérable des superficies contrôlées par les Premières nations suite aux

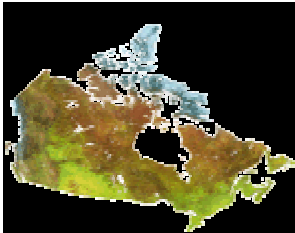
revendications territoriales et aux ententes d'autonomie gouvernementale.

Le saviez-vous?

Au cours de cinq dernières années, le PFPN a investi 21 millions de dollars dans 966 projets et a obtenu 49 millions de dollars des Premières nations, des provinces et de l'industrie en fonds complémentaires. Le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable produit en mai 2000 citait le programme comme un exemple de collaboration intergouvernementale. Le PFPN a également reçu le Prix d'excellence du Canada en juin 2000.

Ce programme vise à créer les conditions économiques nécessaires pour renforcer les collectivités, la qualité de vie et la situation économique des Premières nations. Pendant la période de planification, une évaluation et une vérification du PFPN auront lieu.

On trouvera d'autres renseignements sur le PCFM et le PFPN aux adresses Internet suivantes : <http://mf.ncr.forestry.ca> et <http://www.fnfp.gc.ca>.



**Résultat stratégique N° 3 -
Fournir aux Canadiens et aux
Canadiennes des stratégies pour
réduire les répercussions
environnementales dans le
secteur des ressources
naturelles.**

Prévisions de dépenses 2001-2002 : 270,1 M\$
Dépenses prévues 2002-2003 : 281,9 M\$
Dépenses prévues 2003-2004 : 281,8 M\$
Dépenses prévues 2004-2005 : 236,0 M\$

Objectifs à court et moyen terme	Indicateurs de rendement
<p>Les mesures prises par le Canada en vue de respecter ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au Protocole de Kyoto. Rapport des émissions de GES au Produit intérieur brut, comparé à celui des autres pays. • Tendances de l'utilisation des énergies renouvelables. • Tendances de l'efficacité énergétiques. • Émissions de GES générées par les activités du gouvernement fédéral. • Progrès en matière d'identification des impacts et des mesures d'adaptation.
<p>Des recherches scientifiques, technologies et pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Influence sur l'environnement de la science, de la technologie et des pratiques de gestion de RNCan.
<p>La protection de l'environnement canadien contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans l'évaluation des dangers associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.

Ce que nous voulons réaliser

Relever le défi du changement

climatique – RNCan et Environnement Canada sont les principaux ministères fédéraux chargés de relever le défi du changement climatique. RNCan travaille en étroite

collaboration avec Environnement Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux en vue d'élaborer et d'appliquer une stratégie nationale pour réduire les émissions GES. RNCan continuera de jouer un rôle de premier

plan dans un large éventail d'activités qui concourent à la lutte contre le changement climatique.

Le saviez-vous?

RNCan s'est engagé à consulter les Canadiens, les intervenants, les provinces et les territoires avant de prendre une décision concernant la ratification éventuelle du Protocole de Kyoto en 2002. C'est pourquoi il entreprendra un vaste processus de consultation pour connaître leur point de vue sur le changement climatique et la ratification.

Le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC) a été établi en 1998 dans le but de soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique et d'encourager l'action précoce. Dans le cadre du FACC, RNCan continuera d'aider à l'élaboration de la stratégie par des travaux de modélisation et des analyses. Il sera également actif sur le terrain des consultations et des communications publiques. RNCan utilisera le FACC pour poursuivre les recherches concernant les impacts et l'adaptation et de développer et de faire connaître de nouvelles technologies.

Le Plan d'action 2000 (PA2000) a été annoncé dans l'énoncé économique fédéral d'octobre 2000. Il s'agit d'une initiative de 500 millions de dollars sur cinq ans conçue pour aider le Canada à atteindre le tiers de son objectif de Kyoto. Le plan vise des secteurs clés qui produisent collectivement environ 90 p. 100 des émissions de GES. Une fois entièrement déployées, les mesures du PA2000 réduiront les émissions de GES de quelque 65 mégatonnes par année, pendant la période d'engagement 2008-2012.

Dans le cadre du PA2000, RNCan dirige ou codirige 37 initiatives distinctes dans des domaines tels que les piles à combustible, le

captage et le stockage du dioxyde de carbone (CO₂), le boisement, le recyclage amélioré, les vérifications de l'efficacité énergétique, la sensibilisation à l'efficacité énergétique, la normalisation accélérée et le transfert international de technologies. Pendant la période de planification, le Ministère effectuera des vérifications, des vérifications de suivi et des évaluations de plusieurs programmes du PA2000.



Dans le cadre du PA2000, RNCan dirigera l'Initiative canadienne de technologie internationale (9,75 millions de dollars sur cinq ans). Ses principaux objectifs consistent à réaliser à l'étranger des projets de transfert de technologies en matière de changement climatique, à favoriser l'expansion des débouchés pour les entreprises canadiennes et à assurer une solide base pour les activités internationales de commercialisation des technologies. Le Ministère participera également à l'Initiative sur la technologie climatologique de l'Agence internationale de l'énergie, qui aidera à sélectionner les projets relatifs au changement climatique et à solliciter des engagements financiers de la part des pays membres.

Le programme Changement climatique, technologie et innovation (PA2000 – 20 millions de dollars sur cinq ans) accélérera le développement de technologies rentables pour atténuer les émissions de GES. Il élargira également la base de connaissances pour ouvrir la voie à des progrès technologiques à long terme et favorisera la création d'alliances et de

partenariats pour des projets de R-D. Ces projets porteront notamment sur les piles à combustible, le concept du développement durable des collectivités, la production d'électricité à partir de déchets, les procédés de transport de solides dans des liquides et le captage du CO₂. Cinq cartes technologiques seront dressées pour définir les besoins du marché en ce qui concerne le captage et le stockage du CO₂, le charbon propre, les piles à combustible, les sables bitumineux et les combustibles qui respectent les principes du développement durable.

Les détails de l'Initiative de captage et de stockage du dioxyde de carbone ont été annoncés le 26 novembre 2001. Dans le cadre du PA2000, le gouvernement consacra 25 millions de dollars sur cinq ans à l'étude du captage et du stockage de CO₂ pour en déterminer le potentiel de réduction des émissions de GES et promouvoir sa commercialisation. Cette initiative devrait contribuer à réduire les émissions de GES d'environ sept mégatonnes d'ici 2006.

Changement climatique, impacts et adaptation

— Le Canada doit atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter dans le cadre de l'application du Protocole de Kyoto. C'est pourquoi RNCan se livrera à un large éventail de recherches géoscientifiques qui lui permettront de mieux comprendre les relations entre le climat, les systèmes terrestres et l'activité humaine et d'évaluer les impacts du changement climatique et notre capacité de s'y adapter. En plus de reconstituer les changements climatiques du passé, les scientifiques de RNCan examineront, en collaboration avec d'autres parties intéressées, les impacts du changement climatique et les réactions des systèmes terrestres : dégradation du pergélisol, effets sur les infrastructures,

risques d'inondation et de glissement de terrain, sécheresse, impact sur les ressources en eau et érosion côtière attribuable à l'élévation du niveau des mers.

Par l'entremise du Bureau de liaison sur l'adaptation, le Ministère tâchera de mieux harmoniser les recherches sur les impacts et l'adaptation effectuées au pays avec les besoins des groupes intéressés. Un programme amélioré sur les impacts et l'adaptation financera des recherches visant à mieux déterminer les vulnérabilités du Canada au changement climatique. RNCan a établi le Réseau canadien sur les impacts climatiques et l'adaptation en vue de coordonner la recherche et de transférer l'information. Cette initiative vise à créer un nouveau réseau de chercheurs et d'intervenants qui aideront à déterminer les impacts les plus importants et à trouver les meilleurs moyens d'adaptation, afin d'être en mesure de prévoir les changements qui se produiront au XXI^e siècle et de s'y préparer.

En outre, le Ministère continuera à informer le public pour qu'il comprenne mieux le rôle que jouent les forêts dans le cycle du carbone planétaire et la façon dont les forêts s'adaptent au changement climatique. Il mettra donc au point et perfectionnera un outil pour mesurer les variations temporelles des stocks de carbone forestier, outil qui sera conforme aux normes internationales et qui aidera à respecter l'engagement de Kyoto.

Pour ce faire, RNCan mettra en oeuvre un cadre national de comptabilisation du carbone forestier pendant la période de planification 2002-2003. Les principales activités sont les suivantes : création de partenariats, applications et méthodes pour des essais dans des sites forestiers choisis, définition des liens entre les activités du CCMF et celles du Ministère, participation à un rapport spécial du

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat des Nations Unies et à un projet conjoint concernant le cycle du carbone, et construction d'un site Web connexe.

Parmi les autres activités de recherches en sciences forestières, RNCAN évaluera les effets du feu sur le cycle du carbone, les émissions de GES et les écosystèmes forestiers; il déterminera l'impact du changement climatique sur les perturbations naturelles de la forêt et sur la biodiversité; il élaborera des modèles régionaux et nationaux pour estimer les stocks de carbone forestier et leurs variations; il développera des systèmes et des outils pour réduire les pertes en carbone du sol causées par la sylviculture; il compte élaborer des options et des stratégies de gestion en fonction de certains scénarios d'adaptation et d'atténuation; il mettra sur pied un programme national de reboisement; il établira un système pour mesurer les puits forestiers et faire rapport à ce sujet (9,2 millions de dollars pendant la période de planification 2002-2003). D'autres renseignements sur le changement climatique sont disponibles à l'adresse suivante : www.climatechange.gc.ca.

Le saviez-vous?

RNCAN, un chef de file de l'efficacité énergétique dans ses propres activités, joue également un rôle de premier plan dans les efforts déployés à la grandeur de l'administration publique pour réduire les émissions de GES découlant des activités fédérales. Le Ministère cogère l'initiative « De l'ordre dans la grande maison fédérale », le plan que le gouvernement fédéral a adopté pour atteindre ses propres objectifs de réduction des émissions de GES, soit 31 p. 100 sous le niveau de 1990 d'ici 2010.

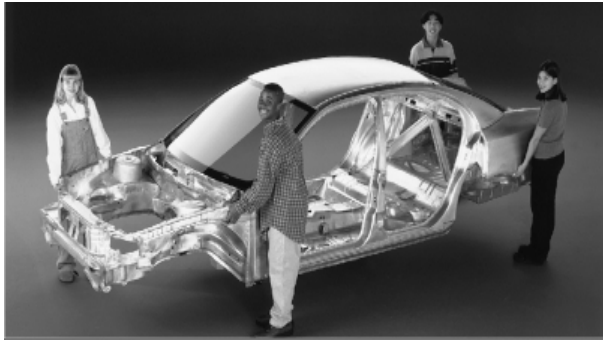
Efficacité énergétique : outil essentiel de lutte contre le changement climatique – Le dioxyde de carbone représente environ 80 p. 100 des émissions totales de GES au Canada; il est produit en

majeure partie par l'utilisation des combustibles fossiles. En 1999, les Canadiens ont dépensé plus de 82,6 milliards de dollars pour chauffer et climatiser leurs maisons et leurs bureaux, faire fonctionner leurs appareils ménagers, se déplacer en voiture, en avion et en train, et faire tourner leurs usines. L'augmentation de l'efficacité énergétique au Canada est un volet important du Plan d'action du Canada sur le changement climatique. RNCAN dirige un certain nombre de programmes d'information, de R-D et de sensibilisation du public dans le domaine de l'efficacité énergétique. On trouvera une bonne source d'information sur l'efficacité énergétique à l'adresse suivante : <http://oe.nrcan.gc.ca>.

Meilleurs immeubles – Le Programme incitatif pour les bâtiments industriels (PIBI) continuera à offrir des incitatifs financiers pour la construction de nouveaux immeubles commerciaux, institutionnels et résidentiels à plusieurs unités dont les besoins énergétiques sont au moins 25 p. 100 inférieurs à ceux des immeubles similaires construits selon le *Code modèle national de l'énergie pour les bâtiments*. L'objectif visé pour 2002-2003 est de 80 immeubles; jusqu'à maintenant, 155 immeubles ont bénéficié d'incitatifs financiers.

Des véhicules moins polluants et plus éconergétiques – Le secteur des transports est responsable de 26 p. 100 des émissions de GES au Canada, et on s'attend à une augmentation de sa consommation d'énergie d'environ 13 p. 100 par rapport au niveau de 2000 d'ici 2010. RNCAN s'attaquera à ce problème en investissant 13,5 millions de dollars en vue de développer des technologies novatrices et mettre au point des matériaux plus légers destinés aux véhicules; de renforcer la base de connaissances pour la production de

bioénergie; de faire progresser les technologies des piles à combustible, des véhicules électriques et des véhicules hybrides; et de collaborer avec le Département de l'Énergie des États-Unis à la mise au point des carburants de l'avenir.



Carrosserie légère (Source : Alcan Aluminium Limitée)

Par exemple, RNCan continuera à coordonner l'Initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLé), un partenariat gouvernement-industrie qui vise à réduire les émissions de GES en allégeant le poids des véhicules. Pour chaque unité de poids en moins d'un véhicule, les émissions de CO₂ diminuent de 20 unités de poids pendant les onze années de vie utile que durent en moyenne les véhicules nord-américains. Ainsi, une réduction de 10 p. 100 du poids d'un véhicule entraîne une réduction de 6 à 8 p. 100 de la consommation de carburant. Le site Web suivant donne de plus amples renseignements à ce sujet : <http://climri.nrcan.gc.ca>.

Écoflotte continuera à réduire la consommation de carburant et à augmenter l'utilisation de carburants de remplacement dans les flottes du secteur privé, en donnant de l'information, de la formation et des démonstrations techniques. Jusqu'à maintenant, 728 flottes commerciales comptant 156 520 véhicules se sont inscrites au programme et près de 99 000 conducteurs ont reçu une formation. D'ici mars 2003, le

programme Conducteur averti formera 79 000 conducteurs et 1 370 instructeurs dans un bassin potentiel de 1,5 million de conducteurs et de 2 084 instructeurs.

Le saviez-vous?

- Une augmentation de la production et de la consommation d'éthanol d'environ 750 millions de litres par année d'ici 2010 réduirait les émissions de GES de quelques 800 000 tonnes par année.
- Les véhicules mus par des piles à combustible produisent entre 28 et 90 p. 100 d'émissions de GES de moins que les véhicules classiques, selon le type de carburant utilisé pour produire l'hydrogène, le principal ingrédient de l'énergie des piles à combustible.
- Le programme de l'Alliance canadienne sur les piles à combustible dans les transports (PA2000) fera des démonstrations de la technologie canadienne des piles à combustible et de l'alimentation en combustible, afin d'accélérer l'adoption des véhicules équipés de ce type de moteur dans le secteur commercial.

L'efficacité énergétique dans l'industrie – Au Canada, le secteur industriel compte pour environ 40 p. 100 de la consommation totale d'énergie et produit 34 p. 100 des émissions de GES. La consommation d'énergie augmente rapidement et, si la tendance se maintient, elle devrait augmenter d'environ 11 p. 100 dans le secteur d'ici 2010. RNCan investira 12 millions de dollars par année dans la S-T pour améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie (jusqu'à 20 p. 100 dans le cas des séchoirs) et réduire l'intensité carbonique des procédés de combustion industriels (les économies possibles varient entre 15 et 40 p. 100, selon le sous-secteur industriel et les caractéristiques des usines). L'adoption de combustibles à faible teneur en carbone peut réduire les émissions de GES de 30 à 40 p. 100.

Le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC) a un réseau qui regroupe plus de 40 associations commerciales représentant quelque 4 000 entreprises des

secteurs minier et manufacturier du Canada. Il rend compte de plus de 90 p. 100 de la demande d'énergie secondaire industriel par l'entremise de ses 23 groupes de travail. L'objectif global du PEEIC est une diminution de 1 p. 100 par année de la consommation d'énergie jusqu'en 2005.

Infrastructure de l'électricité – Au Canada, 602 térawattheures d'électricité ont été produites en 2000, dont environ 28 p. 100 à partir de combustibles fossiles (*Guide statistique de l'énergie*, RNCan et Statistique Canada, octobre 2001). Cela représente 17 p. 100 des émissions de GES du Canada. On prévoit que la demande augmentera de 12 p. 100 d'ici 2010 par rapport à l'an 2000. RNCan investira 8,2 millions de dollars par année dans la S-T pour augmenter l'efficacité de la production, réduire l'intensité carbonique des combustibles utilisés pour produire de l'électricité et diminuer les émissions de GES et les autres types d'émissions dans l'environnement. Cet investissement réduira les émissions de GES de 3 p. 100 en cinq ans dans les systèmes de production centralisés, augmentera l'efficacité des systèmes répartis ayant franchi l'étape de la démonstration à 60 p. 100 et augmentera la contribution de l'énergie renouvelable à la production d'électricité de 30 p. 100 en dix ans.

Programmes ÉnerGuide – Le secteur résidentiel représente 17 p. 100 de l'utilisation de l'énergie secondaire au Canada; il compte environ 7 millions de maisons privées à faible hauteur, dont bon nombre pourraient bénéficier de travaux de rénovation économiquement viables pour augmenter leur efficacité énergétique.

Non seulement le programme ÉnerGuide pour les maisons (EGM) produit des gains d'efficacité énergétique qui, du même coup, limitent les émissions de GES du Canada, mais il crée aussi des emplois dans un créneau commercial relativement nouveau. Ce programme offre aux propriétaires une évaluation professionnelle du rendement énergétique de leur maison, une étiquette et une cote EGM et un rapport personnalisé indiquant les améliorations recommandées et la cote qui pourrait être accordée si les recommandations étaient suivies.

Le saviez-vous?

Plus de 10 660 maisons du Canada ont été évaluées dans le cadre du programme ÉnerGuide pour les maisons entre juillet 1999 et juin 2000. Dans 52 p. 100 des cas, les propriétaires ont apporté certaines des améliorations recommandées; dans la moitié des autres cas, les propriétaires ont exprimé l'intention d'entreprendre des travaux de rénovation au cours de l'année. Ces améliorations permettraient de réduire les émissions annuelles de CO₂ d'environ 10 234 tonnes.

On est en train d'élargir le programme afin de pénétrer l'ensemble du marché ciblé des maisons à faible hauteur du Canada et de mettre les propriétaires en contact avec des spécialistes en rénovation.



Le Programme accéléré de normes pour les équipements s'appuiera sur l'infrastructure déjà établie dans les divers programmes ÉnerGuide pour accélérer la pénétration du marché des appareils ménagers et de l'équipement à haute efficacité énergétique. Les consommateurs qui achètent le meilleur équipement veulent que l'on resserre les normes de rendement

énergétique minimal. Le programme vise à réduire les émissions de GES de 2,8 mégatonnes par année en 2010. Le site suivant donne plus de renseignements sur les programmes ÉnerGuide : <http://energuide.nrcan.gc.ca/>.

Veiller à la qualité de l'environnement

— Les défaillances des pipelines imposent des coûts considérables à leurs exploitants et ont des effets négatifs sur l'environnement. La corrosion interne et externe en est la cause la plus fréquente (65 p. 100 des cas). C'est pourquoi RNCAN a décidé d'implanter les Systèmes intelligents pour l'amélioration de la fiabilité des infrastructures de pipeline (SIAFIP), une initiative conjointe du secteur public et du secteur privé. Le SIAFIP a pour objectif de réduire les défaillances causées par la corrosion en mettant au point de nouvelles technologies qui faciliteront la détection précoce, le diagnostic et la réparation des défauts des pipelines.



Mesure de la corrosion sur le terrain

Cette initiative développera un réseau intelligent de pipelines, qui comprendra des systèmes de détection de la dégradation et de communication à distance. Ces systèmes seront

intégrés dans un réseau de fibres optiques simple, souple et économique, qui facilitera la surveillance en ligne, l'acquisition et la gestion des données ainsi que la prise de décisions. Ces technologies s'appliquent aux oléoducs et aux gazoducs de tous âges de divers diamètres.

Les systèmes assureront une surveillance permanente qui permettra de détecter la corrosion localisée ou généralisée, les fuites, les variations de pression ou de température, l'activité microbienne, le mouvement axial, les fissures, le gondolement et le plissement, et de déterminer avec précision les sections touchées d'un pipeline. D'autres technologies de détection seront intégrées au réseau de fibres optiques afin d'évaluer les conditions chimiques et microbiologiques sur la surface externe d'un pipeline. En fournissant de l'information en temps réel sur les zones qui accusent des défauts, le SIAFIP devrait permettre d'écourter la période d'indisponibilité des pipelines, de réduire les coûts d'entretien et de remplacement, et d'atténuer les risques de fuite et de déversement.

RNCAN a conclu une entente de collaboration sur l'évaluation de capteurs à fibre optique avec Systèmes intelligents pour structures innovatrices (SISI), un réseau canadien de centres d'excellence. Un site d'essai a été établi au Laboratoire de technologie des matériaux de RNCAN. Precarn Incorporated¹ financera ce projet triennal conjointement avec les exploitants de pipelines, des universités et le gouvernement. La contribution financière de Precarn Incorporated pourra atteindre 998 000 \$, soit 40 p. 100 du coût du projet. Des contributions financières et non financières,

¹ Precarn Incorporated est un consortium industriel national, propriété de ses membres, qui finance le développement de technologies de systèmes intelligents par l'entremise de son vaste réseau de partenaires d'entreprises, d'établissements de recherche et de gouvernements.

dont 300 000 \$ de RNCAN, couvriront le reste des dépenses.

Dans le cadre du projet SISI, RNCAN développera des technologies en vue d'accroître la fiabilité des oléoducs et des gazoducs, de réduire le nombre de défaillances néfastes pour l'environnement et de surveiller les pipelines dans les zones instables. On s'attend à ce que ces nouvelles technologies permettent d'économiser des millions de dollars, d'améliorer la sécurité et de préserver l'environnement. D'autres renseignements sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mtl/FR/infrastr.htm>.

Gestion des déchets de l'industrie minière (projet SMART)

– Depuis toujours, l'industrie minière du Canada prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ses travailleurs, de leurs familles et de la population, dans les limites des moyens permis par la technologie et la compréhension des risques. Malheureusement, la perception du public est fortement colorée par le souvenir d'incidents et de blessures survenus dans l'industrie minière et par les marques disgracieuses qu'elle a laissées à la surface. Cette image négative s'explique en grande partie par le fait que l'on juge des pratiques et des résultats qui étaient autrefois acceptables en se fondant sur les attentes et les valeurs actuelles.

Malgré cela, la majeure partie de l'industrie a toujours réagi rapidement aux problèmes de santé, de sécurité et d'environnement, et de manière proactive, en mettant en oeuvre les nouvelles technologies disponibles et abordables. Aujourd'hui, les dirigeants de

l'industrie minière s'emploient à dépasser les normes réglementaires qui régissent la protection de l'environnement, et bon nombre d'entre eux ont doté leur entreprise d'une politique de développement durable.



Chercheurs effectuant des tests à une mine du Yukon, dans le cadre du projet SMART.

À la fin de 2001, RNCAN a lancé le projet Technologies de restauration et de gestion durables des déchets miniers (SMART). Il s'agit d'un projet triennal de R-D qui a pour objectifs de mettre au point des technologies novatrices et de recueillir des données scientifiques solides en vue d'améliorer les pratiques environnementales de l'industrie minière. Il vise également à mieux comprendre le comportement et le devenir des minéraux et des métaux, et contribue ainsi à leur utilisation sécuritaire. En collaboration avec des partenaires et des intervenants externes, notamment des universités, des consultants et l'industrie minière, le projet SMART mettra à profit l'expertise de RNCAN dans la gestion des déchets, le traitement des effluents miniers, et la recherche de solutions au problème des métaux dans l'environnement. Au cours des trois prochaines années, RNCAN investira quelque 5 millions de dollars dans une vingtaine de sous-projets ou de tâches. Les tâches techniques consisteront à examiner les

techniques de restauration et de remise en valeur, les technologies de traitement à faible impact, le devenir des minéraux et des métaux et l'écotoxicologie. D'autres tâches porteront sur la collecte, l'évaluation et la diffusion d'information, le renforcement de la capacité de l'industrie et du gouvernement de comprendre et d'appliquer de nouvelles technologies, et le transfert des nouvelles technologies à l'industrie.

Le projet SMART permettra également de mieux informer le public sur l'amélioration globale du rendement de l'industrie minière en matière d'environnement et d'établir des pratiques minimalement acceptables en vue de les implanter dans toute l'industrie. On trouvera d'autres renseignements à l'adresse suivante : <http://environlab.nrcan.gc.ca/>.

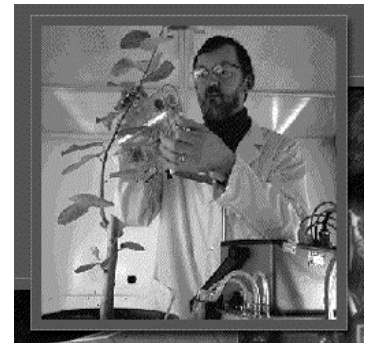
Préserver et protéger les forêts canadiennes tout en stimulant la compétitivité

– À titre de signataire de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le Canada s'est engagé à gérer et à utiliser ses ressources forestières conformément aux principes du développement durable, à préserver la biodiversité et à maintenir la productivité et la résilience de ses forêts. Cet engagement demeure au premier plan de toutes les activités de recherche du Ministère dans le domaine des sciences forestières.

En 2002-2003, RNCAN continuera à enrichir les connaissances du Canada sur les facteurs anthropiques et naturels qui influent sur la productivité des écosystèmes forestiers, tout en cherchant à améliorer la production de bois d'oeuvre. Pour ce faire, il aura recours à divers moyens, notamment, des recherches en biotechnologie pour améliorer la santé des

arbres; l'élaboration de modèles de production de bois d'oeuvre et leur transfert aux gestionnaires forestiers du Canada; et la mise en oeuvre de techniques de gestion permettant d'améliorer la production du bois d'oeuvre dans des forêts primitives, des forêts secondaires et des plantations. Le Ministère établira également un Système de classification canadienne des écosystèmes forestiers qui permettra l'échange national de l'information écologique sur les conditions des forêts canadiennes à l'échelle régionale et nationale.

Pour mieux protéger le Canada contre les feux de forêt, RNCAN continuera de fournir des solutions opérationnelles, les outils d'aide à la décision et les systèmes nécessaires à



Scientifique faisant de la recherche forestière en laboratoire

l'amélioration de la stratégie canadienne de gestion des feux de forêt. Pour mieux prémunir les forêts canadiennes contre les maladies causées par divers virus ou champignons, RNCAN poursuivra son évaluation des technologies de lutte intégrée et continuera d'élaborer une stratégie visant à substituer des solutions biologiques nouvelles ou existantes aux pesticides chimiques. Par exemple, il produira en 2002 des données nationales à l'appui de la commercialisation de l'herbicide biologique *Chondrostereum purpureum*, puis en 2002-2003, des données et des méthodes sylvicoles pour lutter contre les défoliateurs, les insectes s'attaquant aux rejets, les scolytes, et les agents pathogènes forestiers. Afin de protéger les forêts canadiennes contre les insectes ravageurs exotiques, RNCAN mettra au

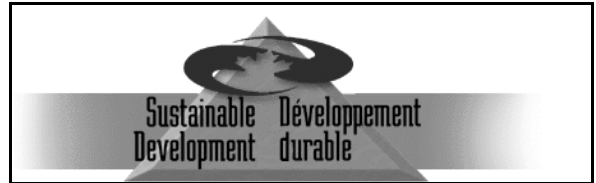
point des stratégies de lutte intégrée et développera des technologies de surveillance de la santé des forêts, qu'il mettra ensuite à la disposition des gestionnaires forestiers du Canada.

Pour répondre à la demande croissante du public et des intervenants pour de l'information récente et fiable sur les sciences forestières, RNCan reverra son rôle de créateur, de gestionnaire et de diffuseur de connaissances de premier ordre sur les forêts. Fort de la réputation internationale dont jouit le Ministère à titre de source d'information forestière de grande qualité, RNCan s'emploiera à élaborer et à appliquer un cadre de gestion et de diffusion de l'information qui lui permettra de relever le défi du développement durable dans le secteur forestier du Canada.

En 2002-2003, le Ministère consacrera environ 30,5 millions de dollars aux initiatives de S-T visant la conservation et la protection des forêts, l'amélioration de la production du bois d'oeuvre ainsi que la recherche en biotechnologie forestière.

Promouvoir les intérêts du Canada dans le développement durable – RNCan joue un rôle important dans les préparatifs en vue du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), qui aura lieu du 26 août au 6 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

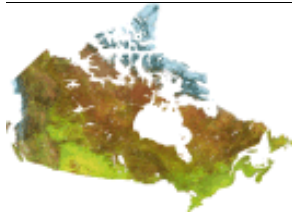
Les préparatifs du Canada tournent autour de cinq grands thèmes : innovation et partenariat; gouvernance internationale de l'environnement; santé et environnement; intendance et conservation; et collectivités durables. RNCan partage la responsabilité des deux derniers thèmes avec Environnement Canada.



Dans le cadre du thème *intendance et conservation*, le Canada établira un dialogue international sur l'exploitation minière, les minéraux et le développement durable. Il poursuivra également les travaux en cours au sein du Forum des Nations Unies sur les forêts. RNCan dirigera aussi la délégation canadienne qui participera aux discussions sur l'énergie aux séances préparatoires du SMDD.

En ce qui concerne le thème *collectivités durables*, RNCan fait la promotion des intérêts que ses vastes consultations ont fait ressortir.

Le Ministère jouera également un rôle de premier plan dans l'établissement du profil canadien en vue de l'exposition du SMDD qui fera connaître les solutions pratiques, les partenariats et les technologies préconisés pour la mise en oeuvre du Plan d'action 21.



**Résultat stratégique N°4 -
Fournir aux Canadiens et aux
Canadiennes la sûreté et la
sécurité dans le secteur des
ressources naturelles.**

Prévisions de dépenses 2001-2002 : 45,7 M\$
 Dépenses prévues 2002-2003 : 40,1 M\$
 Dépenses prévues 2003-2004 : 35,0 M\$
 Dépenses prévues 2004-2005 : 35,0 M\$

Objectifs à court et moyen terme	Indicateurs de rendement
La protection des Canadiens contre les risques naturels.	<ul style="list-style-type: none"> Impact de la S-T de RNCan sur l'identification des désastres naturels, l'atténuation de leurs effets et les mesures d'intervention.
Un cadre national pour le positionnement spatial, la cartographie et l'entretien des frontières.	<ul style="list-style-type: none"> Clients satisfaits des cartes aéronautiques, du Système d'arpentage des terres du Canada et du Système canadien de référence spatiale.
L'utilisation sécuritaire des explosifs et des pièces pyrotechniques.	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence des accidents et des incidents survenus dans les industries des explosifs et des pièces pyrotechniques au Canada.
L'amélioration de la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles au Canada.	<ul style="list-style-type: none"> Impact des cadres de réglementation sur la transmission de l'énergie, la mise en valeur des régions extracôtières et l'industrie canadienne de l'uranium et du nucléaire.

Ce que nous voulons réaliser

Protéger la santé et la sécurité de la population canadienne – Qu'il s'agisse de repérer sur une carte le lieu d'un incendie ou de déceler les mouvements millimétriques de la croûte terrestre qui précèdent un tremblement de terre, il est essentiel de disposer d'une information géographique de grande exactitude. Ce n'est pas juste une question de santé économique; la sécurité de la population canadienne en dépend également. Le Système canadien de référence spatiale du Ministère est une infrastructure fondamentale qui sert d'étalon national pour mesurer les positions géographiques. Il permet de partager

l'information géospatiale; il ouvre la voie à la production de nouvelles connaissances en intégrant l'information existante.

La moitié de la population canadienne vit dans des zones sujettes à des tremblements de terre et à des glissements de terrain et des feux de forêts; ailleurs, bon nombre de Canadiens vivent sous la menace d'une inondation ou de feux de forêt. En raison de ces risques, auxquels est venue s'ajouter dernièrement la menace terroriste, les Canadiens doivent être en mesure de répondre à toutes les situations d'urgence.

Les programmes et les initiatives de RNCan joueront un rôle de plus en plus important dans la protection de la sûreté et de la sécurité de la population canadienne. Dans le contexte de la sécurité énergétique, les attentats terroristes du 11 septembre nous ont fait prendre conscience de la vulnérabilité de toutes les grandes infrastructures industrielles, y compris celle de l'énergie. Pendant la période de planification, RNCan mettra l'accent sur des initiatives visant à renforcer la protection de l'infrastructure énergétique tout en travaillant en étroite collaboration avec le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile. Une de ses priorités sera de veiller à ce que les régimes législatifs et réglementaires fédéraux qui régissent l'infrastructure énergétique tiennent suffisamment compte des questions de sécurité. À titre de principal organisme de cartographie du Canada, RNCan continuera de fournir à point nommé des cartes au Bureau et à d'autres clients. Le site suivant donne plus de renseignements sur les services de cartographie d'urgence :

<http://www.Aero.nrcan.gc.ca/>.



La frontière canado-américaine marquée par une percée entre l'Enclave de l'Alaska et de la Colombie-Britannique.

De plus, par l'entremise de la Commission de la frontière internationale, le Ministère a le mandat de voir à l'entretien d'une frontière clairement démarquée afin que le Canada soit

en mesure d'appliquer efficacement toutes les lois relatives à l'immigration, aux douanes et à la sécurité nationale. Les événements du 11 septembre ont donné lieu à un resserrement des mesures de sécurité entourant le mouvement frontalier des personnes et des biens. Le *Patriot Act*, récemment adopté par les États-Unis, contient des dispositions prévoyant une augmentation considérable des effectifs et des moyens technologiques le long de la frontière canado-américaine. Il sera essentiel de libérer la frontière de tous les obstacles pouvant nuire au déploiement des nouveaux systèmes de surveillance.

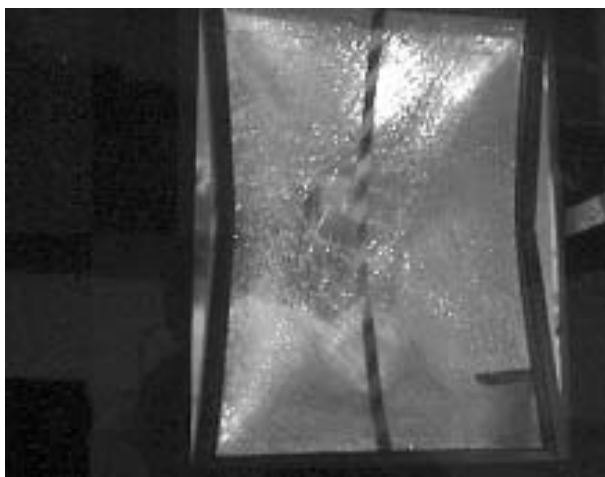
Assurer la sécurité publique par la réglementation des explosifs et la recherche

– La sécurité publique étant devenue la grande priorité, le gouvernement a mis en place un ensemble de nouvelles mesures de sécurité publique dans le cadre de son Plan anti-terrorisme en novembre 2001. La *Loi sur la sécurité publique* renforcera la capacité du gouvernement d'assurer la sécurité de la population canadienne, de prévenir les attaques terroristes et de réagir rapidement à une menace réelle. Elle modifie la *Loi sur les explosifs* de manière à permettre au Canada d'améliorer les règles de sécurité dans son industrie des explosifs et d'assurer la protection de sa population.

La *Loi sur les explosifs*, administrée par RNCan, régit l'importation, la fabrication, l'entreposage et la vente des explosifs commerciaux, ainsi que certains aspects de transport. Le mandat du Ministère consiste à assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'industrie des explosifs et du public.

Les modifications proposées à la *Loi sur les explosifs* renforceront le rôle de RNCan dans la réglementation de l'acquisition des

explosifs, de leur transport au Canada et de leur exportation. Ces modifications aligneront également la législation canadienne sur les exigences de l'Organisation des États américains, ce qui aurait pour résultat de réduire les risques d'activités terroristes. De plus, les modifications redéfiniront la notion de « trafic illicite » pour y inclure l'acquisition d'explosifs par des terroristes ou des criminels et faciliter l'échange d'information en vue de retracer, de cerner et de prévenir la fabrication et le trafic illicite d'explosifs. La *Loi sur les explosifs* prévoira aussi des peines plus sévères pour les contrevenants. RNCan examinera également les méthodes de surveillance des ventes de fertilisants en faible quantité, comme le nitrate d'ammonium, qui peuvent servir à la fabrication d'explosifs. Pendant la période de planification, le Ministère élaborera un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et effectuera une évaluation de la gestion de la Loi.



Des chercheurs étudient l'efficacité de certains matériaux composites avancés pour augmenter la résistance des fenêtres aux explosions (en provoquant une explosion derrière une fenêtre).

Quand les nouvelles mesures de contrôle seront implantées, le Canada deviendra un chef de file mondial de la protection des gens contre l'utilisation d'explosifs à des fins terroristes. Ces nouvelles mesures permettront au Canada de respecter, voire de dépasser, les

exigences que devraient imposer bientôt les Nations Unies et le G8.

Dans le cadre du programme canado-américain de R-D contre le terrorisme, RNCan continuera de s'intéresser à la durée de conservation de certains explosifs plastiques marqués. Il poursuivra également ses études sur la résistance des structures aux explosions. Le site suivant donne d'autres renseignements à ce sujet :

<http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif>.

Gestion des déchets radioactifs – Les déchets radioactifs produits par l'industrie nucléaire peuvent être répartis entre trois catégories : les déchets de combustible nucléaire, les déchets faiblement radioactifs ainsi que les résidus des mines et des usines d'uranium. De concert avec l'industrie, des organismes publics et d'autres intervenants canadiens, RNCan travaille à l'élaboration d'une politique visant à faire en sorte que les déchets radioactifs soient gérés de manière sécuritaire, écologique, complète, rentable et intégrée. Les deux programmes suivants devraient progresser considérablement en 2002-2003.

Nettoyage des déchets faiblement radioactifs de la région de Port Hope – Ces déchets ont été produits il y a longtemps par une usine installée dans la ville de Port Hope, où l'on récupérait le radium et l'uranium de minerais radioactifs. Les déchets sont contaminés par l'uranium, le radium et l'arsenic. Ils se trouvent actuellement sur un certain nombre de propriétés ainsi que dans deux grandes installations de stockage autorisées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Même si ces déchets ne présentent pas de danger pour la santé ou l'environnement dans l'immédiat, la méthode de gestion

actuellement utilisée n'est pas une solution appropriée à long terme.

L'entente conclue en mars 2001 entre les municipalités de Port Hope, de Hope Township et de Clarington (Ontario) et le gouvernement du Canada a donné le feu vert à la première phase du projet. On effectuera une évaluation technique et environnementale du projet et on procédera à des examens réglementaires, ce qui devrait prendre cinq ans. La deuxième phase, qui durera entre cinq et sept ans, comprendra les opérations de nettoyage proprement dites et la construction des installations de gestion des déchets à long terme. La phase finale concernera la surveillance et l'entretien à long terme des installations. Le coût des trois phases est estimé à 260 millions de dollars sur une période de 10 ans.

Surveillance fédérale de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire – Il s'agit d'un sérieux problème puisque la gestion de ce type de déchets représente une entreprise colossale qui pourrait coûter jusqu'à 15 milliards de dollars sur une période de 70 à 100 ans.

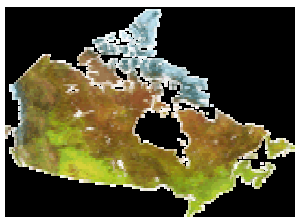
Le 25 avril 2001, le gouvernement du Canada a franchi un grand pas dans le domaine de la gestion des déchets de combustible au Canada, en déposant à la Chambre des communes le projet de loi C-27 sur les déchets de combustible nucléaire. Cette loi est l'aboutissement de plusieurs années de recherche, d'évaluations environnementales et de discussions avec les intervenants, notamment l'industrie nucléaire, les provinces

et le public. Elle prévoit la création, par les exploitants d'installations nucléaires, d'un organisme de gestion des déchets qui ferait rapport régulièrement au gouvernement et qui soumettrait à son approbation des méthodes de gestion des déchets à long terme. Elle obligerait aussi les exploitants d'installations nucléaires à établir un fonds en fiducie pour financer la mise en oeuvre de la méthode retenue par le gouvernement, de façon à ne pas imposer aux générations futures le fardeau financier de la gestion des déchets.



Vue aérienne des municipalités de Port Hope, de Hope Township et de Clarington, en Ontario.

En novembre 2001, le Comité permanent de la Chambre des communes sur les affaires autochtones et le développement du Grand Nord a commencé à examiner le projet de loi. Pour obtenir plus d'information sur la gestion des déchets, on peut visiter les sites web suivants : <http://nuclear.nrcan.gc.ca> et <http://www.llrwmo.org>.



**Résultat stratégique N°5 -
Fournir aux Canadiens et aux
Canadiennes un ministère
géré avec efficacité et
efficacité.**

Prévisions de dépenses 2001-2002 : 58,4 M\$
Dépenses prévues 2002-2003 : 53,3 M\$
Dépenses prévues 2003-2004 : 46,5 M\$
Dépenses prévues 2004-2005 : 46,5 M\$

Objectifs à court et moyen terme	Indicateurs de rendement
Gestion responsable des ressources de RNCAN.	<ul style="list-style-type: none"> • Employés satisfaits des pratiques de gestion de RNCAN. • Progrès dans le maintien et l'amélioration de l'intégrité des programmes de RNCAN. • Économies réalisées grâce à la rationalisation des processus administratifs, à l'innovation dans la prestation de services, au commerce électronique, à une meilleure gestion des installations, ainsi qu'aux achats en nombre et aux contrats de technologie de l'information.
L'amélioration continue des produits, des services et des activités de RNCAN.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre des recommandations découlant de vérifications, d'évaluations ou d'autres études sur les pratiques de gestion et de fonctionnement de RNCAN. • Progrès dans l'application de pratiques de gestion de pointe.
Le développement durable dans les opérations de RNCAN.	<ul style="list-style-type: none"> • Progrès dans l'application de la série de normes ISO 14000 au Système de gestion de l'environnement du Ministère. • Progrès relatifs à la mise en oeuvre des vérifications d'hygiène et de sécurité du milieu et des évaluations environnementales menées sur les activités de RNCAN. • Quantité de déchets solides non dangereux générés par les activités de RNCAN par personne par année. • Nombre de véhicules convertis aux carburants de remplacement. • Quantité d'énergie verte achetée par RNCAN.

Ce que nous voulons réaliser

Le climat de changement perpétuel qui prévaut a amené le Ministère et le gouvernement à lancer des initiatives de gestion qu'il faut prioriser et bien gérer, dans les limites de nos ressources. Le cinquième résultat stratégique a pour thème la saine gestion du Ministère et la prise de décisions efficace dans ce contexte de changement.

Pour une gestion moderne –

RNCan adopte la fonction moderne de contrôleur dans le but d'améliorer ses pratiques de gestion, d'attirer le personnel dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat et d'atteindre les objectifs gouvernementaux énoncés dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*.

Approuvé en octobre 2001 et valable jusqu'au 31 mars 2004, le plan d'action « Mettre en oeuvre la fonction moderne de contrôleur à RNCan » offre des pistes qui permettront au Ministère de faire avancer ce concept. Il compte resserrer sa planification stratégique et mieux intégrer ses initiatives d'amélioration de la gestion.



Fonction moderne de contrôleur - un travail plus intelligent pour de meilleurs résultats

En outre, il consolidera ses cadres de gestion des finances et des immobilisations, il offrira à ses gestionnaires de meilleurs outils et techniques, il fera plus de surveillance et produira de meilleurs rapports de rendement. Il s'emploiera également à mettre en oeuvre son plan d'action pour l'équité en matière d'emploi, afin de parvenir à une main-d'oeuvre plus diversifiée, et il offrira à ses gestionnaires et à

ses employés des outils de ressources humaines (RH) faciles à utiliser. Le plan prévoit également l'élaboration et la mise en oeuvre d'un cadre ministériel de gestion des risques de même que d'un programme d'éthique et de valeurs.

Enfin, le Ministère compte adopter diverses initiatives d'amélioration du service, notamment l'accréditation ISO, le recours à des normes de services, et de plus fréquents sondages sur la satisfaction des clients. Parmi les grands services qu'offre RNCan, mentionnons l'information et les connaissances de S-T pour aider les Canadiens et Canadiennes à prendre des décisions judicieuses à propos des ressources naturelles. Certains services s'inscrivent dans le cadre des initiatives RNCan en direct et GéoConnexions (pages 8 et 9), des initiatives sur l'énergie renouvelable (page 20) et de celles sur la cartographie (page 34).

RNCan évaluera régulièrement la mesure dans laquelle ses clients sont au courant des produits et services qu'il offre et la mesure dans laquelle ils en sont satisfaits. Au cours des prochaines années, RNCan réalisera un sondage de base sur la satisfaction des clients, il se fixera des objectifs d'amélioration, mesurera les tendances et mettra à jour ses normes de services actuelles ou en établira de nouvelles.

Le saviez-vous?

La norme ISO 9000 s'applique aux systèmes de gestion de la qualité et elle constitue la norme internationale d'assurance de la qualité des produits et des services. Plusieurs ministères fédéraux font la mise en oeuvre des systèmes de gestion de la qualité ISO. RNCan a mis en oeuvre des systèmes de gestion de la qualité ISO dans seize de ses unités organisationnelles (p. ex. le Centre d'information topographique et les Services aéronautiques et techniques).

Édifier une main-d'oeuvre forte et diversifiée – RNCAN se fait fort de recruter et de fidéliser une main-d'oeuvre très compétente et diversifiée et d'aider ses employés à poursuivre leur apprentissage et leur perfectionnement professionnel.

Le Ministère favorise un climat propice à l'apprentissage, car il est conscient que ses ressources constituent son investissement le plus important. Il lancera une stratégie à long terme intitulée *Partenariats en apprentissage - Investissement conjoint employé-employeur* pour instaurer un climat d'apprentissage continu et favoriser le perfectionnement des employés en fonction de ses stratégies et priorités.

RNCAN voit au perfectionnement en gestion de sa main-d'oeuvre, tout en assurant sa diversité. C'est ainsi qu'il vient de nommer quatre employés des groupes désignés à des postes de cadre, après avoir mené une campagne de recrutement ciblé pour améliorer leur représentation à ce niveau et donner une image plus fidèle de la main-d'oeuvre du Canada. Le Ministère lancera aussi un programme de perfectionnement des cadres intermédiaires qui s'inscrira dans sa stratégie de maintien en poste. En outre, il mettra à profit le Programme de stagiaires en gestion, le Programme Cours et affectations de perfectionnement (CAP) et le Programme de perfectionnement accéléré des cadres supérieurs. RNCAN a pu recruter deux candidats autochtones pour le programme CAP et s'est engagé à embaucher quatre membres des minorités visibles inscrits au programme CAP au cours de l'exercice actuel.

À RNCAN, la planification des ressources humaines est intégrée à la planification des activités. Un réseau de planificateurs en RH aidera les gestionnaires de première ligne à

réaliser une analyse démographique de la main-d'oeuvre, à déterminer les nouvelles compétences qui s'imposent et à étoffer les stratégies de recrutement et de maintien en poste.

Le saviez-vous?

La Stratégie de recrutement, de renouvellement et de maintien en poste de RNCAN ainsi que sa Stratégie d'apprentissage et de perfectionnement des employés traduisent comment le Ministère voit la gestion des RH. Elles ont toutes deux pour objectif de l'aider à devenir un employeur de choix.

Le Ministère améliore sans cesse son régime de gestion des RH et l'adapte à l'initiative pangouvernementale de modernisation de la fonction publique. Par exemple, le Ministère lancera un nouvel outil de dotation électronique intitulé *La dotation simplifiée* pour guider ses gestionnaires tout au long du processus de dotation.



RNCAN possède 233 immobilisations au pays dont la valeur totale de remplacement dépasse 1 milliard de dollars et il loue 59 autres installations.

Bien gérer l'infrastructure immobilière – S'inspirant d'un nouveau cadre dynamique de gestion immobilière, RNCAN élabore un modèle de la demande pour cerner systématiquement tous ses besoins en locaux à usage général et

spécialisé. Les grands principes qui guideront les décisions stratégiques de RNCan en matière d'immobilisations seront, à moyen et à long terme, les suivants :

- optimiser, rationaliser et consolider le parc de locaux;
- quantifier et confirmer ses besoins à long terme;
- se départir des actifs désuets et inefficaces;
- appuyer et rehausser les occasions de tisser des partenariats scientifiques;
- redévelopper certains grands actifs importants.

Déterminé à moderniser ses immobilisations, RNCan a approuvé un plan d'amélioration de la santé et de la sécurité de 49 millions de dollars (de ce montant, il reste 27 millions de dollars à dépenser pendant la période de planification). Au cours des trois prochaines années, le Ministère poursuivra le travail entrepris dans la région de la capitale nationale au chapitre de la santé et de la sécurité et il entreprendra un programme de planification du cycle de vie de ses immobilisations. En outre, il vérifiera son cadre et ses pratiques de gestion des immobilisations, sa stratégie et ses pratiques de gestion du risque, de même que la qualité de l'information sur laquelle s'appuient les décisions et les rapports.



Le ministre Dhaliwal (à l'avant droite) visite les installations du Centre de technologie de l'énergie à Bells Corners, Ottawa avec (de gauche à droite), Peter Harrison, Frank Campbell et Kevin Fram.

Gestion de l'information/de la technologie de l'information (GI/TI) –

Le rythme trépidant des percées en GI et TI se répercute sur le Ministère. Comme les pressions s'intensifient pour qu'il dispose d'informations fiables, de systèmes très performants et de l'infrastructure voulue afin de faire progresser le programme de cyber-gouvernement, RNCan s'active sur bien des fronts : gouvernance de l'information (cadre législatif et stratégique, prise de décisions, leadership organisationnel et stratégique et supervision); gestion de l'information (élaboration de politiques de GI judicieuses, et détermination des risques potentiels, des outils et des capacités); et percées technologiques (stratégies et pratiques pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité).

Gestion de la sécurité et des situations d'urgence –

RNCan s'emploiera comme par le passé à assurer la sécurité de ses employés et de ses clients dans ses locaux. À cet égard, il proposera une démarche intégrée et dynamique de gestion de la sécurité et des situations d'urgence; il verra à ne pas exposer ses employés ni les autres occupants à des risques environnementaux ou professionnels; et il participera à la prévention des accidents et des blessures en milieu de travail en administrant les plans d'intervention qui s'imposent dans une vaste gamme de situations d'urgence.

Examen des rôles et des démarches de S-T –

RNCan accorde beaucoup d'importance à la gestion de la S-T, conscient de l'importance de bien utiliser les ressources qui lui sont confiées pour réaliser son mandat.

À l'instar des autres ministères fédéraux à vocation scientifique, RNCan a été profondément touché par les changements intervenus dernièrement dans le système

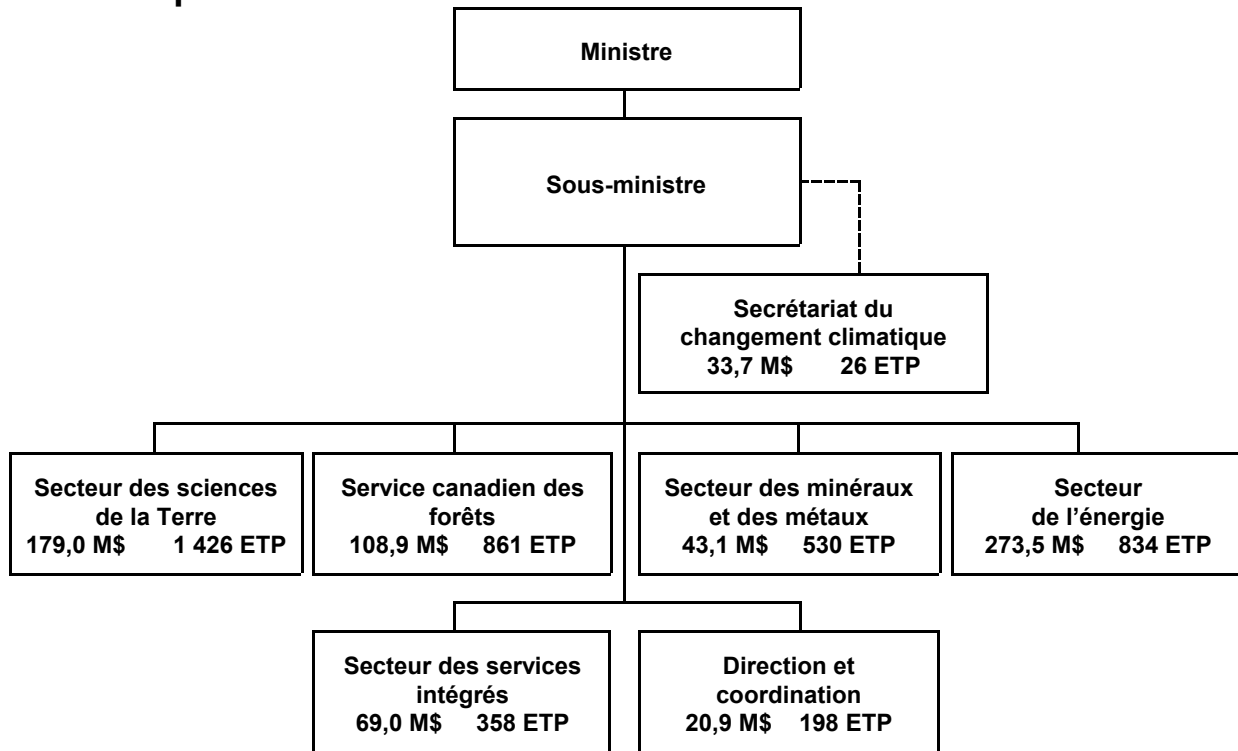
national d'innovation. Il aura pour priorité en 2002-2003 d'examiner et de réévaluer ses rôles et démarches afin de fournir la S-T qui appuie la réalisation de son mandat.

Le Ministère entreprendra une vaste étude de l'avenir de la S-T qui devrait offrir des pistes de solution concernant la vision, l'organisation et

la prestation de la S-T à RNCan. Il veut examiner les tendances concernant la prestation de la S-T au gouvernement fédéral, étudier ses rôles et responsabilités en la matière, trouver de nouvelles façon d'effectuer la S-T et analyser d'autres modes de prestation ainsi que des modèles ou partenariats de S-T.

Section IV - Organisation

A. Responsabilisation



Le **Secteur des sciences de la Terre** favorise le développement durable des ressources naturelles du Canada au moyen d'un ensemble exhaustif d'activités scientifiques et technologiques portant sur les connaissances en sciences de la Terre et en géomatique. Ces connaissances appuient les activités du secteur public au Canada, les décisions d'investissement, et les activités du secteur privé canadien à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Par l'entremise de l'Étude du plateau continental polaire, il fournit des services de soutien logistique aux scientifiques qui travaillent dans l'Arctique. Géomatique Canada, l'organisme national de cartographie au Canada, produit de l'information géographique sur le territoire continental et marin du pays; il élabore des cartes topographiques et aéronautiques, exécute des levés officiels sur les terres du Canada, établit les canevas géodésiques nécessaires au géopositionnement de précision, et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada, par l'entremise de ses bureaux et laboratoires répartis à travers le Canada, établit le cadre de l'exploration minérale et pétrolière, aide les Canadiens à atténuer l'impact des désastres tels que les tremblements de terre et les déversements de substances toxiques dans l'environnement et contribue aux projets liés aux sciences, aux effets et à l'adaptation dans le domaine du changement climatique. On procède à l'analyse, à l'élaboration et à la coordination des politiques afin d'appuyer le mandat du secteur.

Le **Service canadien des forêts** fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes ainsi que de la compétitivité de ce secteur pour le bien-être des générations actuelles et futures au Canada. Le Service canadien des forêts est le premier organisme de coordination de la politique nationale et de la recherche scientifique et technique dans le domaine des forêts au Canada. Il joue un rôle essentiel pour bâtir un consensus sur des questions forestières fondamentales, formuler les programmes forestiers au niveau national et international, créer des connaissances et les diffuser, grâce à ses recherches scientifiques parmi les

meilleures du monde. Ses programmes d'élaboration de politiques et de recherche scientifique et technique sont exécutés par l'intermédiaire d'une administration centrale et de cinq réseaux nationaux de recherche poursuivant leurs activités à partir de cinq centres de recherche en foresterie situés partout au Canada.

Le **Secteur des minéraux et des métaux** favorise le développement durable dans l'industrie canadienne des ressources en minéraux et en métaux, en intégrant les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il prodigue des conseils en matière de politiques, exerce des activités de la S-T et fournit de l'information sur les produits de base ainsi que des données statistiques qui alimentent le processus décisionnel. C'est également le principal organisme du gouvernement fédéral à fournir de l'expertise sur la réglementation et la technologie des explosifs. À l'échelle internationale, il fait la promotion de l'utilisation sécuritaire des minéraux et des métaux, et fait valoir la nécessité d'asseoir les décisions concernant les minéraux et les métaux sur une base scientifique solide. Il facilite l'établissement de partenariats nationaux et internationaux pour résoudre les problèmes importants que posent la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux, des métaux et des produits qui en sont dérivés.

Le **Secteur de l'énergie** fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Ses activités portent sur la S-T, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales dans les domaines de l'efficacité énergétique, des sources d'énergie renouvelable et de remplacement, et des sources d'énergie traditionnelles afin de faire progresser le développement durable. Par son travail, le secteur contribue à relever le défi du changement climatique, favorise de meilleures décisions au sujet de l'environnement et de meilleurs choix par les consommateurs, facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger, contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique, facilite la protection de l'environnement, la santé et la sécurité accrues du public et aide à garantir des approvisionnements en énergie fiables et sûrs, à des prix compétitifs, pour les Canadiens.

Le **Secteur des services intégrés** fournit l'expertise et l'infrastructure nécessaires dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information, accès à l'information et protection des renseignements personnels, passation des marchés et approvisionnement, technologie de l'information et gestion des biens immobiliers. Le secteur aide aussi le Ministère à exercer la diligence raisonnable à laquelle on s'attend de lui dans les domaines des affaires environnementales, de la santé, de la sûreté et de la sécurité.

Le volet **Orientation et Coordination** fournit des services aux bureaux de la haute direction par l'entremise des directions suivantes. La **Direction de la coordination des politiques ministérielles et du portefeuille** coordonne l'ensemble des politiques et du portefeuille du Ministère, en les adaptant à l'évolution des priorités; elle peut ainsi conseiller le Ministre et le Sous-ministre de manière utile et en temps opportun, améliorer la contribution du portefeuille des ressources naturelles au sein de l'État et resserrer les liens horizontaux entre les ministères et organismes de manière à permettre au gouvernement fédéral de jouer son rôle. La **Direction de la vérification et de l'évaluation** fournit à la haute direction des conseils professionnels impartiaux ainsi que des assurances concernant le rendement des cadres de gestion ainsi que des programmes, des politiques et des activités du Ministère, et concernant la gestion des risques. La **Direction des communications** dirige les communications ministérielles afin d'appuyer le Ministre, les priorités du gouvernement et le secteur des ressources naturelles; elle fournit des conseils concernant des auditoires internes et externes. Les **Services juridiques** fournissent des conseils et des avis juridiques de nature courante pour faire en sorte que les activités, les politiques et les opérations du Ministère soient conformes aux lois et aux règlements, et irréprochables sur le plan de l'éthique.

En collaboration avec les provinces et les territoires, le **Secrétariat du changement climatique** coordonne l'élaboration de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique, sert d'agent de liaison pour l'élaboration de la politique et des programmes canadiens de lutte contre le changement climatique et gère le Fonds d'action pour le changement climatique. Le Secrétariat relève des sous-ministres de RNCan et d'Environnement Canada.

B. Budget principal des dépenses par secteur de responsabilité et résultat stratégique en 2002-2003

(en millions de dollars)	Service canadien des forêts	Services corporatifs et Direction et coordination ¹	Sciences de la Terre	Énergie	Minéraux et métaux	Total Niveaux de référence approuvés
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	41,7	10,2	102,4	8,9	4,7	167,9
Avantages économiques et sociaux	43,4	11,8	40,6	90,2	22,1	208,1
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	22,7	43,5	18,5	176,9	17,6	279,2
Sûreté et sécurité des Canadiens	2,4	3,9	20,7	5,1	8,0	40,1
Saine gestion ministérielle	0,1	53,4	0,0	0,0	0,0	53,5
Sous-total	110,3	122,8	182,2	281,1	52,4	748,8
Moins - Recettes disponibles	1,9	0,1	2,9	8,2	9,5	22,6
Total - niveaux de référence approuvés	108,4	122,7	179,3	272,9	42,9	726,2

¹ Services intégrés et Direction et coordination - Le résultat stratégique *Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales* comprend 33,7 M\$ affectés au Fonds d'action pour le changement climatique. Le résultat stratégique *Saine gestion ministérielle* comprend 4,8 M\$ de fonds du programme Intégrité des programmes II.

C. Plan de dépenses du Ministère

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses principales budgétaires (brutes)				
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	159,9	167,9	163,8	156,0
Avantages économiques et sociaux	213,6	208,1	202,8	191,7
Protection de l'environnement et atté- nuation des répercussions environ- nementales	205,7	279,2	282,2	229,6
Sûreté et sécurité des Canadiens	39,9	40,1	35,0	35,0
Saine gestion ministérielle	43,9	53,5	46,6	46,6
<i>Moins</i> : Recettes disponibles	24,2	22,6	22,7	22,8
Dépenses principales budgétaires	638,8	726,2	707,7	636,1
Dépenses principales non-budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des niveaux de référence	638,8	726,2	707,7	636,1
Ajustements aux dépenses prévues ¹	180,4	13,2	10,6	17,3
Sous-total des dépenses prévues	819,2	739,4	718,3	653,4
Moins: Recettes non-disponibles	12,2	20,3	27,3	32,3
Plus: Coût des services reçus sans frais	29,9	30,6	30,6	30,4
Total des dépenses prévues	836,9	749,7	721,6	651,5
Équivalents temps plein (ETP)	3,969	4,233	4,213	4,143

¹ Les Rajustements aux dépenses prévues ont été apportés en fonction des initiatives annoncées dans le Budget 2001. Ne sont incluses que les initiatives pour lesquelles nous disposons des chiffres du Budget 2001 au moment de la production du RPP. D'autres postes approuvés après l'élaboration du Budget principal des dépenses ont été inclus dans les Rajustements aux dépenses prévues : 1,6 M\$ pour la *Loi sur les explosifs* en 2001-2002 et 2,0 M\$ par la suite jusqu'à 2005-2006 inclusivement, pour un total de 9,6 M\$ en 5 ans; 50 M\$ en 2001-2002 pour le Fonds d'appui technologique au développement durable; le report de 15,5 M\$ affectés au Fonds d'action pour le changement climatique en 2001-2002, à raison de 10,3 M\$ en 2002-2003 (dont 9,1 M\$ dans le Budget principal des dépenses et 1,2 M\$ dans les Rajustements aux dépenses prévues) et de 5,2 M\$ en 2003-2004 (dont 4,7 M\$ dans le Budget principal des dépenses et 0,5 M\$ dans les Rajustements aux dépenses prévues); le report de 19,8 M\$ affectés au Fonds d'action pour le changement climatique en 2001-2002, à raison de 9,7 M\$ en 2002-2003 (dont 5,7 M\$ dans le Budget principal des dépenses et 4,0 M\$ dans les Rajustements aux dépenses prévues), de 2,4 M\$ en 2003-2004 (dont 4,9 M\$ dans le Budget supplémentaire des dépenses et (2,5 M\$) dans les Rajustements aux dépenses prévues), de 4,3 M\$ en 2004-2005 (dont 4,9 M\$ dans le Budget principal des dépenses et (0,6 M\$) dans les Rajustements aux dépenses prévues) et de 3,4 M\$ en 2005-2006 (dont 0 \$ dans le Budget principal des dépenses et 3,4 M\$ dans les Rajustements aux dépenses prévues).

Annexes

A1. Sommaire des paiements de transfert*

Les subventions et contributions représentent 21 p. 100 des dépenses budgétaires du Ministère (Budget principal des dépenses 2002-2003). Les chiffres ci-dessous indiquent le total des dépenses prévues en subventions et contributions.

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
SUBVENTIONS				
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	0,2	0,3	0,2	0,2
Avantages économiques et sociaux	0,2	0,3	0,3	0,3
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	0,0	1,9	0,3	0,3
Sûreté et sécurité des Canadiens	0,0	0,0	0,0	0,0
Saine gestion ministérielle	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des subventions	0,5	2,6	0,9	0,9
CONTRIBUTIONS				
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	12,8	13,1	13,6	10,2
Avantages économiques et sociaux	77,6	78,4	73,2	68,0
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	30,6	54,7	61,0	46,0
Sûreté et sécurité des Canadiens	4,2	5,1	5,1	5,1
Saine gestion ministérielle	0,0	0,1	0,1	0,1
Total des contributions	125,2	151,4	153,0	129,4
Sous-total des subventions et contributions	125,8	154,0	153,9	130,3
Plus : Rajustements aux dépenses prévues				
Subventions	114,7	0	0	0
Contributions	11,9	2,0	5,6	13,9
Total prévu des subventions et contributions	252,4	156,0	159,5	144,2

* Pendant la période de planification, RNCan élaborera des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats et des cadres de vérification axés sur les risques pour les programmes de paiements de transfert du Ministère conformément à la *Politique sur les paiements de transfert* du Conseil du Trésor. Le plan annuel du Ministère pour l'exécution de vérifications et d'évaluations internes des programmes de paiements de transfert sera complété sous peu.

A2. Renseignements sur les programmes de paiements de transfert, par résultat stratégique, qui dépasse cinq millions de dollars en 2002-2003

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Objectifs: (i) des connaissances intégrées et facilement accessibles sur l'état de la masse continentale et des ressources naturelles du Canada ainsi que sur les dimensions économique, environnementale et sociale de leur utilisation; (ii) une plus grande coopération et un meilleur consensus sur les plans national et international, à l'égard de questions, de politiques, d'objectifs et de mesures concernant le développement durable; (iii) des approches fiscales, réglementaires et volontaires favorisant le développement durable des ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
Environ 350 collectivités canadiennes dépendent du milieu forestier pour leur bien-être social, culturel et économique. Le Programme des forêts modèles du Canada apporte une large contribution à cet égard; il est largement reconnu pour l'efficacité des partenariats, des outils, des processus et des approches créés en faveur de l'aménagement durable des forêts (8,0 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none"> Voir la Section III, page 22.
Le partage d'information au moyen de la mise en oeuvre de GéoConnexions, un programme national de partenariat afin de construire la voie géographique de l'autoroute de l'information (4 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none"> Voir la Section III, page 9.

Avantages économiques et sociaux

Objectifs: (i) l'augmentation des occasions d'affaires et de l'investissement dans des applications novatrices et à valeur ajoutée des ressources naturelles; (ii) un accès élargi aux marchés internationaux des produits, connaissances, technologies et services canadiens fondés sur les ressources naturelles; (iii) une capacité accrue des collectivités autochtones, rurales et nordiques à générer une activité économique durable fondée sur les ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
L'exploration, la mise en valeur, la production ou le transport du pétrole et du gaz des régions extracôtières de la Nouvelle-Écosse (13,1 millions \$ en 2002-2003).	Paiements législatifs pour : <ul style="list-style-type: none"> verser à la Nouvelle-Écosse un montant égal aux diverses recettes extracôtières, y compris la taxe de consommation, la taxe sur les primes d'assurance, les redevances, les loyers, les rétrocessions, les droits et l'impôt provincial sur le revenu par l'entremise du Compte néo-écossais des recettes extracôtières (13 millions \$); indemniser la province pour une partie des paiements de péréquation qu'elle n'a pas reçus par suite de l'inclusion des recettes extracôtières dans le programme de péréquation, au moyen du paiement de péréquation compensatoire à la Nouvelle-Écosse (0,1 million \$).

Résultats attendus	Points de repère
Augmenter les investissements dans le développement et l'infrastructure du secteur énergétique, tout en créant des emplois et protégeant l'environnement (44,5 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none"> • Avances d'intérêt pour le projet Hibernia (44,5 millions \$), dans le cadre d'une contribution remboursable afin d'aider les propriétaires à payer les intérêts sur les prêts garantis accordés pour ce projet, si les prix du pétrole produit dans le cadre du projet tombent au-dessous de 25 \$ US le baril (en dollars de 1987).
Améliorer les conditions économiques des collectivités des Premières nations partout au Canada; améliorer la position concurrentielle du Canada sur le marché des produits du bois; cibler la fabrication de produits du bois à valeur ajoutée; appuyer des programmes de plantation d'arbres partout au Canada (6,8 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none"> • Programme forestier des Premières nations (page 23), Programme international de partenariats en foresterie (page 17), XII^e Congrès forestier mondial (page 18). • Surveillance de l'entente canado-américaine sur le bois d'oeuvre (page 18). • Aide financière à des initiatives de recherche scientifique et de transfert de technologies de pointe dans le domaine forestier (1,67 M\$/an à l'Institut canadien de recherche en génie forestier). • Le programme à valeur ajoutée que RNCan met en oeuvre avec Forintek est un partenariat de 4 millions \$, d'une durée de 4 ans, conçu afin d'augmenter la recherche forestière portant sur la fabrication de produits à valeur ajoutée. Il est associé à un partenariat technologique élargi avec Forintek, la Colombie-Britannique et le Québec, qui vise à accroître le transfert technologique aux petites et moyennes entreprises fabriquant des produits du bois. • Fondation nationale communautaire de l'arbre pour des programmes de plantation d'arbres à l'échelle des collectivités partout au Canada (1 million \$).
Fournir de l'aide financière aux propriétaires de boisés du Québec dans le cadre du programme Canada-Québec d'aide aux sinistrés du verglas (5,2 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none"> • La tempête de verglas de 1998 a causé des dommages sur environ 17 000 kilomètres carrés de terrains boisés au Québec, dont 6 000 kilomètres carrés sont gravement atteints. • Les gouvernements du Canada et du Québec ont convenu de verser une contribution de 17 millions \$ chacun (sur quatre ans) afin d'aider les propriétaires de boisés privés du Québec dont la principale source de revenus n'est pas l'activité forestière ou une exploitation agricole. • Les fonds sont utilisés pour des travaux de restauration sylvicole, pour la formation de conseillers forestiers, pour la prestation de services-conseils relativement aux dommages causés par la tempête de verglas, et pour la production d'un inventaire des boisés. La contribution est administrée par les agences québécoises de mise en valeur des forêts privées des régions des Bois-Francs, de la Chaudière, de l'Estrie, des Laurentides, de la Montérégie et de l'Outaouais.

Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales

Objectifs: (i) les mesures prises par le Canada en vue de respecter ses obligations internationales de Kyoto pour réduire les émissions de gaz à effet de serre; (ii) des recherches scientifiques, technologies et pratiques de gérance qui réduisent les répercussions sur l'environnement, conservent la biodiversité et augmentent l'efficacité de l'exploitation et de l'utilisation des ressources naturelles; (iii) la protection de l'environnement canadien contre les risques associés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles.

Résultats attendus	Points de repère
Améliorer l'efficacité énergétique et l'adoption d'énergies de remplacement qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (26,4 millions \$ en 2002-2003).	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer les programmes d'efficacité énergétique et d'énergies de remplacement pour les secteurs d'utilisation finale de l'économie et tous les types importants de combustibles, afin de tenter d'améliorer l'efficacité de la consommation d'énergie en encourageant les investissements et en modifiant les comportements (22,8 millions \$).• Appuyer la recherche-développement sur l'efficacité énergétique dans le secteur industriel (3,6 millions \$).• Voir la Section III, page 27.
Fonds d'action pour le changement climatique (15 millions \$ en 2002-2003) et Plan d'action 2000 – l'un des volets de la contribution de RNCan au Premier plan d'activités fédéral-provincial-territorial de la Stratégie nationale de mise en oeuvre sur le changement climatique (12 millions \$ en 2002-2003) – afin de respecter les engagements pris par le Canada à Kyoto de réduire les gaz à effet de serre de 6 p. 100, par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2008-2012.	<ul style="list-style-type: none">• Voir la Section III, débutant à la page 24.

A3. Source des recettes disponibles et non disponibles (Exclut le Fonds renouvelable de Géomatique Canada)

Recettes disponibles¹

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	2,6	2,8	2,8	2,8
Avantages économiques et sociaux	11,2	10,5	10,5	10,5
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	8,1	7,2	7,3	7,4
Sûreté et sécurité des Canadiens	2,2	2,0	2,0	2,0
Saine gestion ministérielle	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des recettes disponibles	24,2	22,6	22,7	22,8

Recettes non disponibles²

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	0,4	0,2	0,2	0,2
Avantages économiques et sociaux	11,5	19,9	26,9	31,9
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	0,0	0,0	0,0	0,0
Sûreté et sécurité des Canadiens	0,3	0,2	0,2	0,2
Saine gestion ministérielle	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes non disponibles	12,2	20,3	27,3	32,3

Total des recettes disponibles et non disponibles	36,4	42,9	50,0	55,1
--	-------------	-------------	-------------	-------------

¹ Selon la mise à jour des niveaux de référence annuels de 2002-2003.

² Selon la mise à jour des niveaux de référence annuels de 2002-2003.

A4. Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003

(en millions de dollars)	Total RNCan
Dépenses prévues (Budgétaire, non-budgétaire plus les ajustements)	
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	165,2
Avantages économiques et sociaux	198,9
Protection de l'environnement et atténuation des répercussions environnementales	281,9
Sûreté et sécurité des Canadiens	40,1
Saine gestion ministérielle	53,3
Sous-total des dépenses prévues	739,4
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	11,0
Cotisations couvrant la part de l'employeur aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT	18,2
Indemnisation des accidents de travail fournie par Développement des ressources humaines Canada	0,4
Salaires et frais associés aux services juridiques fournis par Justice Canada	1,0
Total des services reçus sans frais	30,6
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	20,3
Coût net du programme (Total des dépenses prévues)	749,7

A5. État des résultats du Fonds renouvelable de Géomatique Canada et évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Revenus				
Produits	2,1	1,5	1,4	1,4
Services	12,9	13,4	13,3	13,3
Consultations	3,0	3,3	3,0	3,0
Total des revenus	18,0	18,2	17,7	17,7
Dépenses (comprend le coût des biens vendus)	17,5	16,6	16,2	16,2
Bénéfice (Perte)¹	0,5	1,6	1,5	1,5
Changements dans le fonds de roulement	0,4	0,4	0,9	0,9
Acquisition d'immobilisations	(0,6)	(0,3)	(0,3)	(0,3)
Autres postes	0,3	0,3	0,3	0,3
Besoins nets de trésorerie	0,6	2,0	2,4	2,4

¹ Reflète la comptabilité d'exercice

A6. Utilisation prévue du Fonds renouvelable de Géomatique Canada

(en millions de dollars)	
Autorisation - 1 ^{er} avril 1994*	5,0
Prélèvement:	
Utilisation prévue à la fin de l'année financière 2001-2002	0,3
Utilisation prévue pour 2002-2003	(2,0)
Solde de l'autorisation prévu à la fin de l'année financière 2002-2003	6,7

* À sa réunion du 6 décembre 2001, le Conseil du Trésor a approuvé un certain nombre de mesures et d'autorisations à la lumière des résultats de l'évaluation, par le Secrétariat du Conseil du Trésor, des examens du mandat et de la viabilité des fonds renouvelables. En particulier, il a approuvé l'autorisation d'inclure un poste d'un dollar dans un nouveau crédit dans le Budget supplémentaire des dépenses 2001-2002 pour réduire de 8 millions de \$ à 5 millions de \$ l'écart permis entre les dépenses totales et les recettes du Fonds renouvelable de Géomatique Canada.

A7. Prêts impayés

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} avril 2002	Recettes et autres crédits	Paiements et autres frais	Solde au 31 mars 2003
Énergie atomique du Canada Limitée				
Logement	0,0	-	-	0,0
Stocks d'eau lourde	6,5	(1,0)	-	5,5
Projet de développement Hibernia	64,4	(9,2)	0,0	55,2
Nordion International Inc.	92,0	(4,0)	0,0	88,0

B. Stratégie de développement durable

La *Stratégie de développement durable (SDD) - pour aujourd'hui et pour demain* de RNCan se fonde sur la participation constante des intervenants et sur les compétences en politiques et en S-T du Ministère, ainsi que le mandat que lui confère la loi de « *respecter le principe du développement durable en ce qui touche les ressources naturelles du pays et celui de leur gestion intégrée* ». La stratégie présente un cadre visant à faire progresser une vision d'un avenir durable qui comprend un engagement de la part du Ministère à élaborer des indicateurs nationaux de développement durable et à présenter des rapports à leur sujet.

Les objectifs de la stratégie sont alignés sur les résultats stratégiques de RNCan. En outre, la stratégie sert de fondement à l'établissement des priorités du Ministère au cours de la période de planification — les connaissances, l'innovation, l'intendance et les collectivités durables — et inscrit tous les résultats planifiés dans le cadre du développement durable. Par conséquent, les engagements clés décrits à la section III du présent rapport correspondent aux mesures stratégiques de la SDD. La *Stratégie de développement durable (SDD) - pour aujourd'hui et pour demain* fait progresser la dimension sociale du développement durable, en exerçant son action sur les collectivités durables, la responsabilité sociale des entreprises, la sûreté et la sécurité.

Au cours des trois prochaines années, RNCan continuera de faire participer les intervenants à la mise en oeuvre de la SDD, élaborera et utilisera des indicateurs de rendement afin de mesurer et de communiquer les résultats, et préparera un rapport annuel des progrès réalisés qui sera examiné par la haute direction et diffusé sur le site Web du Ministère. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la *SDD - pour aujourd'hui et pour demain* de RNCan en consultant le site Web suivant : <http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev/>.



C. Adresses Internet et Rapport annuels législatifs

Ressources naturelles Canada

Bibliothèque de l'administration centrale
Renseignements au public
580, rue Booth, rez-de-chaussée

Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Téléphone : (613) 995-0947
Télécopieur : (613) 992-7211
Courriel : questions@NRCan.gc.ca

Rapports annuels législatifs :

1. L'état des forêts au Canada

<http://www.nrcan.gc.ca/cfs/proj/ppiab/sof/common/atest.shtml>

2. L'état de l'efficacité énergétique au Canada

http://oee.nrcan.gc.ca/seec/exec_summ.htm

Sites Internet de l'administration centrale et des secteurs :

Page d'accueil de RNCAN	http://www.nrcan.gc.ca
Changement climatique - Gouvernement du Canada	http://climatechange.gc.ca/
Changement climatique – RNCAN	http://www.climatechange.nrcan.gc.ca/
Développement durable	http://www.nrcan.gc.ca/dmo/susdev
Lois et règlements	http://www.nrcan.gc.ca/dmo/spcb/regiss_f.html
Portail du dossier autochtones	http://www.nrcan.gc.ca/autochtones
RNCAN en direct	http://nrcanonline.nrcan.gc.ca/
Portail du dossier autochtones	http://nrcan.gc.ca/autochtones
S-T à RNCAN	http://www.nrcan.gc.ca/dmo/scitech
Secrétariat du changement climatique	http://climatechange.gc.ca/french/html/feature/feature.html
Secteur de l'énergie	http://www.nrcan.gc.ca/es/new/esf.htm
Secteur des services intégrés	http://www.nrcan.gc.ca/css
Secteur des sciences de la Terre	http://www.nrcan.gc.ca/ess
Secteur des minéraux et des métaux	http://www.nrcan.gc.ca/mms
Service canadien des forêts	http://www.nrcan.gc.ca/cfs

Sites Internet du Secteur des sciences de la Terre :

Atlas national du Canada	http://www-nais.ccrs.nrcan.gc.ca
Centre canadien de télédétection	http://www.ccrs.nrcan.gc.ca/ccrs/homepg.pl?f
Centre d'information sur les sciences de la Terre	http://www.nrcan.gc.ca/ess/esic
Centre d'information topographique	http://maps.nrcan.gc.ca
Centre d'information topographique de Sherbrooke	http://www.ccg.nrcan.gc.ca
CEONET (Information sur l'observation de la Terre)	http://ceonet.cgdi.gc.ca/cs/fr/top/pub/fs.html
Commission géologique du Canada	http://www.nrcan.gc.ca/gsc
Division des levés officiels	http://www.geocan.nrcan.gc.ca/lrd
Étude du plateau continental polaire	http://polar.nrcan.gc.ca
Géomatique Canada	http://www.geocan.nrcan.gc.ca
GéoConnexions	http://cgdi.gc.ca
Levés géodésiques	http://www.geod.nrcan.gc.ca
Photothèque nationale de l'air	http://airphotos.nrcan.gc.ca
Programme national de cartographie géoscientifique du Canada (CARTNAT)	http://ntserv.gis.nrcan.gc.ca/natmap

Sites Internet du Secteur des sciences de la Terre (suite) :

Programme national de géomagnétisme	http://www.geolab.nrcan.gc.ca/geomag/fr_main.html
Programme canadien de sismologie des tremblements de terre	http://www.seismo.nrcan.gc.ca
Répertoire des publications géoscientifiques canadiennes	http://ntserv.gis.nrcan.gc.ca
<i>ResSources</i> CGC	http://www.rgsc.nrcan.gc.ca
Services aéronautiques et techniques	http://aero.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Secteur des minéraux et des métaux :

Agence d'accréditation des essais non destructifs	http://ndt.nrcan.gc.ca
Annuaire des minéraux du Canada	http://www.nrcan.gc.ca/mms/cmy/index_f.html
Biominet	http://www.nrcan.gc.ca/mets/biominet/
Carte des connaissances minières du SMM	http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/maps/
Climat commercial et investissements dans les minéraux	http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/business/defaultf.htm
Conférence annuelle des Ministères des Mines des Amériques	http://www.camma.org
Conférence des ministres des Mines	http://www.nrcan.gc.ca/mms/mmc/index-f.htm
Contrôle du terrain	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/bells/frcorpge.htm
Direction de l'analyse économique et financière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/daef/
Direction de la technologie minérale CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb
Division de la statistique sur les minéraux et sur l'activité minière (DSMAM)	http://www.nrcan.gc.ca/mms/efab/mmsd/
Division de la réglementation des explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/
Explonet	http://www.nrcan.gc.ca/explonet
Fiches techniques et bulletins d'information du secteur des minéraux et des métaux	http://www.nrcan.gc.ca/mms/bulletin-f.htm
Info-guide pour l'industrie minérale	http://www.nrcan.gc.ca/mms/pubs/infoguide-f.pdf
Inventaire des pratiques de l'industrie minière en matière de la conservation de la faune et de l'habitat au Canada	http://mmsd1.mms.nrcan.gc.ca/business/inventory
Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mtl
Laboratoire de l'environnement de CANMET	http://envirolab.nrcan.gc.ca
Laboratoire des mines et des sciences minérales de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mmsl.htm
Laboratoire canadien de recherche sur les explosifs	http://www.nrcan.gc.ca/mms/explosif/incerlf.htm
Les minéraux et les métaux - Un trésor à découvrir	http://www.nrcan.gc.ca/mms/school/f_mine.htm
L'initiative canadienne de recherche sur les matériaux légers (ICRMLÉ)	http://climri.nrcan.gc.ca
L'Univers de la fiscalité minière	http://www.nrcan.gc.ca/ms/efab/tmrd/
Mine-laboratoire CANMET (Val-d'Or)	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/valdor/menu_e.htm
Minéralogie appliquée	http://www.nrcan.gc.ca/mms/canmet-mtb/mineralogy
Neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM 2000)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/mend/
Programme des effets aquatiques	http://www.nrcan.gc.ca/mets/aete/
Programme d'essai des compétences des laboratoires d'analyse minérale	http://132.156.144.82/ptp/main.asp

Sites Internet du Secteur des minéraux et des métaux (suite) :

Projet canadien des matériaux de référence (PCMR)	http://www.nrcan.gc.ca/mets/ccrmp/defaultf.htm
Réseau canadien de la technologie minière (CMT-Net)	http://cmt-net.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Secteur de l'énergie :

Avenir des technologies énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/etf
Bureau de la recherche et du développement énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/new/oerd.htm
Centre de la technologie de l'énergie CANMET	http://nrcan.gc.ca/es/etb/cetc/cetchome.htm
Centre de recherche de l'Ouest CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/cwrc/wrcehome.html
Centre d'information de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/msd/cic/fcichome.htm
Consommation de l'énergie au Canada	http://oee.nrcan.gc.ca/bnce
Direction des ressources énergétiques	http://www.nrcan.gc.ca/es/erb/erb/index_f.htm
Direction de la politique énergétique	http://www.nrcan.gc.ca/es/new/enquir2f.htm#Politique
Direction de la technologie de l'énergie de CANMET	http://www.nrcan.gc.ca/es/etb/etbfhome.htm
<i>Energy Technology Data Exchange</i>	http://nrcan.gc.ca/es/msd/cic/cdnetdef.htm
Énergide pour les maisons	http://energide.nrcan.gc.ca/houses/choose_f.htm
Fonds d'action pour le changement climatique	http://climatechange.gc.ca/french/actions/action_fund/techno.shtml
Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET	http://cedrl.mets.nrcan.gc.ca/index_f.html
Le bon Sens au volant et Énergide pour les véhicules	http://autosmart.nrcan.gc.ca/online_f.htm
Office de l'efficacité énergétique	http://www.oee.nrcan.gc.ca
Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables	http://www.nrcan.gc.ca/es/erb/reed/redi_f.htm
RETScreen ^{MD}	http://cedrl.mets.nrcan.gc.ca/f/index_f.html
Uranium, énergie nucléaire et gestion des déchets	http://nuclear.nrcan.gc.ca

Sites Internet du Service canadien des forêts :

Centre de foresterie de l'Atlantique du SCF	http://www.fcmr.forestry.ca
Centre de foresterie des Grands Lacs du SCF	http://www.glfrc.forestry.ca
Centre de foresterie des Laurentides du SCF	http://www.cfl.forestry.ca
Centre de foresterie du Nord du SCF	http://www.nofc.forestry.ca
Centre de foresterie du Pacifique du SCF	http://www.pfc.cfs.nrcan.gc.ca
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	http://www.unfccc.de/portfranc/ressources.htm
Critères et indicateurs (C&I)	http://www.nrcan.gc.ca:80/cfs/proj/ppiab/ci/
Initiative Costa Rica - Canada	http://www.nrcan.gc.ca/cfs/crc/
Le processus de Montréal	http://www.mpci.org/
Programme de forêts modèles du Canada	http://www.ncr.forestry.ca/
Programme forestier des Premières nations	http://www.fnfp.gc.ca/
Stratégie nationale sur les forêts	http://www.nrcan.gc.ca/cfs/nfs/strateg/control_f.html

Index des sujets traités par résultat stratégique

Résultat stratégique N° 1 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information afin de prendre des décisions équilibrées au sujet des ressources naturelles.

Créer et partager les connaissances	8
L'information géospatiale sur Internet	9
Une nouvelle stratégie nationale sur les forêts/Accord canadien sur les forêts	10
Forêt 2020 : rehausser la viabilité à long terme des forêts du Canada	10

Résultat stratégique N° 2 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables dérivés des ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

Pétrole et gaz : voir à constituer un panier énergétique de qualité par des politiques et des technologies judicieuses	12
Stimuler l'investissement dans l'exploration minérale	13
Créer un climat propice à l'investissement dans les minéraux et les métaux	15
Accroître les occasions d'affaires internationales	15
Positionner le secteur forestier du Canada sur la scène internationale	17
Stimuler la croissance des affaires grâce à une bonne infrastructure communautaire	18
Les eaux souterraines : essentielles mais vulnérables	19
Énergie renouvelable pour le développement durable des collectivités	20
Programmes vedettes du Canada dans le domaine de l'aménagement durable des forêts	22

Résultat stratégique N° 3 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des stratégies pour réduire les répercussions environnementales dans le secteur des ressources naturelles.

Relever le défi du changement climatique	24
Efficacité énergétique : outil essentiel de lutte contre le changement climatique	27
Veiller à la qualité de l'environnement	30
Gestion des déchets de l'industrie minière (projet SMART)	31
Préserver et protéger les forêts canadiennes tout en stimulant la compétitivité	32
Promouvoir les intérêts du Canada dans le développement durable	33

Résultat stratégique N° 4 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes la sûreté et la sécurité dans le secteur des ressources naturelles.

Protéger la santé et la sécurité de la population canadienne	34
Assurer la sécurité publique par la réglementation des explosifs et la recherche	35
Gestion des déchets radioactifs	36

Résultat stratégique N° 5 - Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un ministère géré avec efficience et efficacité.

Pour une gestion moderne	39
Édifier une main-d'oeuvre forte et diversifiée	40
Bien gérer l'infrastructure immobilière	40
Gestion de l'information/de la technologie de l'information (GI/TI)	41
Gestion de la sécurité et des situations d'urgence	41
Examen des rôles et des démarches de S-T	41